

Les positions *relatives* des partenaires

L'homogamie sociale, c'est-à-dire la tendance des individus à se mettre en couple avec un·e partenaire de statut social équivalent (Insee Références, 2015, p. 94 ; Girard, 1964 ; Bozon et Héran, 1987-1988), donne l'impression que la conjugalité est synonyme d'égalité. Cependant, des études montrent que le couple nuit à la position sociale des femmes (Singly, 2004 ; Bouchet-Valat et Grobon, 2019). Car l'hétéronormativité fait que femmes et hommes n'attendent pas les mêmes choses du couple, se recherchent pour leurs complémentarités

(Singly, 1987)⁴²³ et connaissent des positions conjugales différenciées qui affectent en retour leurs positions sociales. L'hétérosexualité favorise notamment l'hypergamie de la femme⁴²⁴, et un écart d'âge en faveur de l'homme (Bozon, 1990 ; Insee Références, 2015 ; Daguet, 2016 ; Bergström, 2018). Ces écarts instaurent tendancielllement dès le début de la relation conjugale un déséquilibre des ressources (économiques, culturelles et sociales), donc du pouvoir (Glaude et Singly, 1986). En outre, le fonctionnement conjugal creuse au fil du temps ces inégalités. Cette étude ne serait ainsi pas complète si elle ne se penchait pas, au-delà de la position des couples dans l'espace social, sur les différences entre partenaires d'un même couple, permettant de compléter des études sur le fonctionnement conjugal parfois encore aveugles aux rapports sociaux. Nous allons voir comment l'écart d'âge influence la répartition genrée des tâches (1), puis nous interrogerons l'hétérogamie liée au genre (2).

1. L'écart d'âge

Aspect connu de l'hétérosexualité, l'écart d'âge entre partenaires au bénéfice de l'homme a historiquement à voir avec le décalage entre les calendriers masculins et féminins d'entrée sur le marché matrimonial, lui-même lié aux attentes différenciées en termes de position professionnelle. Cet écart d'âge civil fut même longtemps sanctifié par le droit français, contribuant à sa naturalisation (Bozon et Rennes, 2015) et reliant intrinsèquement les rapports de genre et d'âge⁴²⁵. Si cet écart tend à se réduire, il demeure (Bozon, 1990 ; Bergström, 2018), les hommes ayant actuellement 2,5 ans de plus que leur partenaire en moyenne chez les couples cohabitants (Daguet, 2016). Ainsi, en 2011, parmi les couples hétérosexuels de tous types d'union, six sur dix contiennent un homme plus âgé que sa partenaire, et seulement un sur dix contiennent un homme plus jeune (Insee Références, 2015). En effet, les femmes,

423 La mise en couple obéirait ainsi à deux logiques partiellement opposées : le maintien de l'ordre social d'une part, passant par l'homogamie culturelle, d'origines et de diplômes ; le maintien de l'ordre sexuel d'autre part, nécessitant une supériorité de l'homme en termes de statut social. Ne pas tenir compte de la seconde logique produit mécaniquement une surestimation de l'homogamie (Singly, 1987).

424 L'« *hypergamie de la femme* », expression que nous préférons à « *hypergamie féminine* », potentiellement naturalisante, désigne la tendance des couples à être composés de partenaires aux statuts sociaux inégaux en faveur de l'homme, l'« *hypogamie de la femme* » désignant inversement le fait que la femme est en couple avec un homme dont le statut est inférieur. Une hypergamie de la femme correspond ainsi toujours à une hypogamie de l'homme, et réciproquement. Comme l'homogamie, elle peut être mesurée en matière d'origine sociale, de profession, ou encore de diplôme, d'âge, etc. Si les femmes sont de plus en plus hypogames en matière de diplôme (Bouchet-Valat, 2015, p. 716-717), elles sont encore notablement hypergames en matière de statut professionnel et de revenus (Guichard-Claudic *et al.*, 2009 ; Bouchet-Valat, 2017).

425 Les femmes restant notamment « *mineures* » toute leur vie sur de nombreux plans, et placées sous la responsabilité de leur mari (Rennes, 2016).

en particulier les plus jeunes et moins diplômées, sont attachées au fait d’avoir un partenaire plus âgé (élément perçu comme un signe de maturité et de stabilité professionnelle), et se mettent en couple plus précocement que les hommes. Dans quelle mesure cet écart d’âge est-il lié à la répartition des tâches et aux consommations alimentaires ? Pour y répondre, si l’âge civil doit être regardé, il faut également se pencher sur les parcours d’autonomisation, professionnels et résidentiels, constitutifs des âges statutaires.

a. L’âge civil

Les matériaux ici collectés suggèrent tout d’abord un lien entre un assez fort écart d’âge civil (en faveur de l’homme) et une répartition des tâches plutôt traditionnelle. Dans le tableau ci-dessous, nous précisons les écarts d’âge au sein de la typologie des arrangements (pour rappel, la typologie générale est consultable en annexe 5.3.), après avoir exclu les arrangements dans lesquels les tâches sont relativement également réparties (c’est-à-dire les arrangements « *investissement conjoint* », « *néophytes* », « *conversion réciproque* » et « *femme en défection* », ce dernier arrangement étant très spécifique puisque la femme y résiste au rôle de principale gestionnaire). Nous considérons que les partenaires ont un écart d’âge dès que leurs dates de naissance sont éloignées de plus d’un an.

<i>Tableau 3 – Arrangements alimentaires conjugaux et écarts d’âge civil</i>		
Chef Faustine et Killian <u>Hélène et Fabien</u> <i>Camillia et François</i>	Homme (temporairement?) plus disponible <u>Lisa et Corentin</u> Chloé et Cédric Margaux et Thomas Cécile et Blaise	Homme converti Hanna et Sylvain Zélie et Thibaud
Nourricière <u>Gaëlle et Damien</u> <u>Jeanne et Aurélien</u> Claire et Christopher	Partenaires spécialisé·es <u>Nolwenn et Dylan</u> <u>Priscille et Mathieu</u> <u>Laura et Julien</u> Femmes en apprentissage <u>Islane et Selman</u> <u>Isabelle et Pierre</u>	Gestionnaire par défaut <u>Camille et Yann</u>
Les couples où l’homme est plus âgé sont <u>soulignés</u> , ceux où les partenaires ont le même âge sont en gras . Le couple est <i>en italiques</i> lorsque la femme est plus âgée.		

Considérons d’abord les arrangements correspondant à une implication plus grande de l’homme dans les tâches alimentaires, ou à des concessions fortes de celui-ci en matière de

consommations, à avoir les arrangements « *chef* », « *homme (temporairement?) plus disponible* » et « *homme converti* ». Parmi ces neuf couples, seuls deux connaissent un écart d'âge en faveur de l'homme, alors que les sept autres connaissent un écart d'âge très faible (un an maximum) à son bénéfice voire, pour l'un d'entre eux⁴²⁶, un écart d'âge en faveur de la femme. Inversement, les arrangements connaissant une implication plus grande de la femme dans les tâches alimentaires, à savoir les arrangements « *nourricière* », « *partenaires spécialisé-es* » et « *gestionnaire par défaut* » sont plus marqués par un âge plus élevé chez l'homme. En effet, sur neuf couples huit connaissent un écart d'âge en faveur de l'homme, écart qui s'avère très grand pour trois couples⁴²⁷, et un seul couple connaît un écart d'âge minime. Rappelons à ce propos que l'écart d'âge est particulièrement élevé chez deux des trois couples à l'arrangement de type « *femme nourricière* » ainsi que chez le couple de type « *gestionnaire par défaut* », arrangements les plus défavorables à la femme.

Il en ressort que les couples à la répartition des tâches plus proche du modèle genré « *traditionnel* » sont plus fréquemment constitués de partenaires à l'écart d'âge important en faveur de l'homme. Ceci suggère que le fait d'être plus âgé s'associe, chez les hommes, à une plus forte tendance à déléguer les tâches à la partenaire, autrement dit à voir celle-ci prendre en charge davantage de tâches de gestion alimentaire. Il nous faut cependant aller plus loin, en essayant d'expliquer ce qui fait de l'âge plus élevé un atout. Pour cela, il nous faut dépasser le simple critère de l'âge civil, pour interroger les parcours résidentiels à l'origine ou du moins révélateurs d'écarts d'expérience domestique et conjugale.

b. L'expérience domestique

La première hypothèse concerne l'expérience domestique. Nous l'avons vu, la vie indépendant·e⁴²⁸ favorise le développement des savoir-faire domestiques et la cristallisation de préférences individuelles. Le parcours influence donc l'arrangement alimentaire à l'échelle du couple (parties I.2. et I.3). Les positions *respectives* des partenaires dans le parcours d'autonomisation vont également jouer sur l'arrangement, en influençant les compétences et la probable autorité alimentaire de chacun·e, donc les concessions que chacun·e est prêt·e à faire.

426 Camillia et François.

427 Jeanne et Aurélien, Laura et Julien, Camille et Yann.

428 Malgré une certaine sociabilité des repas des personnes vivant seules (Larmet, 2002).

Ceci est particulièrement visible lorsque l'un·e des partenaire a déjà vécu seul·e, et que l'autre part de chez ses parents. Le/la premier/ère semble alors être considéré·e comme plus expérimenté·e et se voit conférer le rôle d'initiateur/trice d'une part importante des pratiques alimentaires et de conseiller/ière de l'autre. Les arrangements de type « *femme en apprentissage* » en témoignent, puisqu'il s'agit de couples dans lesquels la partenaire femme se laisse initialement fortement guider par le partenaire homme, considéré comme plus expérimenté. Nous pouvons rappeler à ce propos le cas d'Islane (24 ans, étudiante passant les concours de professeure des écoles, pas de fréquentation, 3 ans de cohabitation, arrangement « *femme en apprentissage* ») qui, bien que destinée à prendre en charge l'alimentaire, a commencé par suivre largement les pratiques de Selman (chauffeur VTC un peu plus âgé), au nom de sa plus grande expérience. Islane quitte le domicile familial à l'occasion de l'installation, et s'éloigne relativement de sa famille, devant habiter à plus d'une heure de transport de chez ses parents, alors que son mari a vécu au moins quatre ans seul auparavant, loin d'une famille habitant à l'étranger. Il s'agit donc pour elle d'une prise d'autonomie brusque et peu anticipée. Les partenaires désirent qu'Islane se charge de la gestion alimentaire, mais se heurtent à un important écart de savoir-faire, comme Islane le raconte trois ans après :

*Islane : [Chez mes parents] je faisais pas les courses comme je vous le disais. Lui était, il vivait, il vivait seul depuis... depuis quatre bonnes années je pense. Donc il était, bah **il était déjà bien autonome**. Enfin, ses courses il les faisait tout seul... Ses repas il les préparais seul. Donc c'était pas... C'est vrai que **c'était assez inégal** et... et finalement ben **c'est moi qui ai un peu dû suivre**. [...] Et puis finalement j'ai, enfin **j'ai un peu pris mes marques**. [...] **il savait ce qu'il voulait prendre**, donc... Donc là pour le coup c'était, enfin c'était assez inégal. Alors que **enfin j'étais un peu perdue** dans les rayons ! (ent. 1, individuel)*

Lors de l'installation, Islane avait plus de mal à juger des quantités à cuisiner et à acheter, ne connaissait pas de recettes, alors que lui « *savait* » quels produits il fallait acheter ou ceux qu'il souhaitait consommer. Iels vont en conséquence gérer à deux l'alimentation au cours des premiers mois de vie commune, ou, plus exactement, Islane va « *suivre* » et devoir « *faire confiance* » à son partenaire, autrement dit s'en remettre à lui. Ceci, alors même que le couple considère souhaitable que la gestion de l'alimentation soit confiée à la femme. Ce cas témoigne de ce qu'une plus grande expérience relative, liée notamment au fait d'avoir vécu plus longtemps que l'autre seul·e ou en colocation avant l'installation en couple, s'accompagnent de savoir-faire et d'une connaissance de ses préférences, et favorise l'influence de la personne sur l'alimentation commune, du moins aux débuts, celui ou celle

doté·e de plus d'expérience tendant à prendre en charge la direction de la gestion alimentaire. Si l'influence de Selman s'est atténuée avec le temps, la prise en main progressive de la gestion alimentaire par Islane lui ayant permis de partiellement redéfinir leur alimentation selon ses propres exigences et préférences, d'autres couples où l'un·e des partenaires est plus expérimenté·e connaissent des changements plus durables. C'est le cas de Priscille et Mathieu (22 et 24 ans, secrétaire en CDD et technicien support en informatique en CDI, arrangement « *partenaires spécialisé·es* »), qui se sont installé·es un an et cinq mois avant l'entretien, Mathieu ayant auparavant vécu seul trois années, Priscille quittant le domicile familial. Comme il l'explique, Mathieu avait pour sa part développé des habitudes alimentaires : « *Mes habitudes elles sont déjà là !* » (ent. 1, conjugal) explique-t-il à propos des conséquences de cette période de vie seul. Priscille est donc celle qui s'est le plus adaptée⁴²⁹. Ainsi, iels cuisinent assez peu et commandent fréquemment des produits de « *fast food* » ou de restaurants peu onéreux (japonais, notamment), habitude que Mathieu avait déjà développée en vivant seul. N'achetant pas de plats préparés, iels cuisinent le reste du temps des « *trucs rapides* », comme des poêlées de légumes surgelés accompagnés de steaks, des courgettes ou autre légumes frais à la poêle quand iels ont le temps et le courage, ou bien des conserves, comme les raviolis qu'iels ont consommé la veille de l'entretien. Leur cuisine est donc peu fréquente et rapide, alors même que Mathieu a des compétences culinaires. Il cuisine régulièrement des plats plus élaborés que ceux que prépare Priscille, qui considère manquer de connaissances. Les plats de Mathieu sont reconnus par tou·tes deux comme plus originaux⁴³⁰. Mathieu se moque d'ailleurs beaucoup du manque de connaissances de Priscille, notamment à propos des erreurs culinaires qu'il lui arrive de faire :

Mathieu : Ou alors elle essaie d'innover. (Priscille acquiesce) Genre... faire cuire des concombres.

[...] Priscille : des concombres avec des courgettes. Oh ! Oh c'est trop débile ça ! [...] Pour mettre sur des pâtes. Je voulais faire un petit gratiné et puis... non, Mathieu il m'a dit "Non, t'as essayé de faire quoi?". En plus je savais que ça ressemblait pas du tout à ce que je voulais. Et, je dis "bah j'ai fait des... courgettes" [...] Et tu m'as dit "Mais c'est pas ça" ! (elle rit) Oh là là ! (ent. 1, conjugal)

429 Toujours selon lui, « *depuis qu'on s'est mis ensemble, c'est elle qui s'est habituée à moi plutôt qu'autre chose !* », conclusion qu'il assène avec un petit rire, et que Priscille confirme. Invité à préciser, il explique qu'« *elle mange ce [qu'il] mangeai[t] avant* », et qu'il n'a « *quasiment pas changé d'alimentation* », alors qu'*qu'elle a tout changé* ».

430 Priscille donnant l'exemple d'un plat dans lequel Mathieu rajouterait « *une sauce au saté avec du lait de coco* » ou avec des « *épices* », là où elle ne ferait que saler.

Priscille partage cette représentation d'elle-même comme d'une piètre cuisinière. Ceci est à nouveau visible quand Mathieu se présente comme son éducateur culinaire :

Mathieu : C'est moi qui t'ai tout appris ! (iels rient) Tu savais même pas couper les courgettes. Couper un champignon. Tu savais même pas couper un champignon.

Priscille : La cuisson. La durée de cuisson oui c'est vrai.

Mathieu : Tu sais toujours pas cuisiner... (il réfléchit) du poulet. Et faire la différence entre le poulet et une viande rouge.

Priscille : Oh ! Ah si, ah si ça quand même.

Mathieu : Non !

Priscille : Ah si la viande qui (elle marmonne, ses propos deviennent inaudibles)... Ouais non c'est vrai. Non bah moi j'ai rien appris quoi. (ent. I, conjugal)

Les partenaires ayant moins vécu indépendant·es ont ainsi moins d'expérience, donc conscience de leurs préférences et moins confiance en elleux, et ce faisant moins d'influence sur les aliments consommés et sur les façons de cuisiner.

Or, les parcours résidentiels sont largement genrés (voir annexe 7.4), les femmes étant bien plus nombreuses à avoir un partenaire ayant davantage vécu seul que l'inverse, comme visible dans le tableau suivant, qui caractérise ces écarts de parcours pour l'ensemble des couples de la typologie des arrangements (la typologie générale est également consultable en annexe 5.3).

Tableau 4 – Genre et rythme d'autonomisation		
Passion culinaire	Gestion consensuelle	Divergences
<i>Investissement conjoint</i> <u>Margaux et Thomas</u>	<i>Néophytes</i> <u>Charlotte et Maxence</u> <u>Carole-Anne et Gaëtan</u> <u>Louisa et Alban</u>	<i>Conversion réciproque</i> <u>Coralie et Nadir</u> <u>Yun et Dmitri</u>
<i>Chef</i> <u>Faustine et Killian</u> <u>Hélène et Fabien</u> <u>Camillia et François</u>	<i>Homme (temporairement?) plus disponible</i> <u>Lisa et Corentin</u> <u>Chloé et Cédric</u> <u>Margaux et Thomas</u> <u>Cécile et Blaise</u>	<i>Homme converti</i> <u>Hanna et Sylvain</u> <u>Zélie et Thibaud</u>

<i>Nourricière</i> <u>Gaëlle et Damien</u> <u>Jeanne et Aurélien</u> Claire et Christopher	<i>Partenaires spécialisé-es</i> <u>Nolwenn et Dylan</u> <u>Priscille et Mathieu</u> <u>Laura et Julien</u> Femmes en apprentissage <u>Islane et Selman</u> <u>Isabelle et Pierre</u>	<i>Gestionnaire par défaut</i> <u>Camille et Yann</u> Femme en défection Marine Jonathan Hinata Antoine Florence Samuel
Les couples dans lesquels la femme a moins d'expérience de vie seule que l'homme sont <u>soulignés</u> ; ceux dans lesquels elle en a plus sont en en gras ; ceux dans lesquels l'expérience est équivalente sont en gras et soulignés .		

Visiblement, les couples dans lesquels les concessions en matière de consommations viennent plutôt de la femme, ou bien/et où celle-ci prend en charge la majorité des tâches (à savoir les arrangements « *nourricière* », « *partenaires spécialisé-es* » et « *gestionnaire par défaut* »), sont plutôt caractérisés par des parcours d'autonomisation plus longs pour l'homme. Inversement, les couples connaissant un parcours d'autonomisation équivalent entre les partenaires ou plus long pour la femme sont plutôt des couples dans lesquels l'homme participe beaucoup aux tâches et/ou fait des concessions alimentaires (c'est-à-dire les arrangements « *chef* », « *homme (temporairement?) plus disponible* » et « *homme converti* »).

Qui plus est, les effets de cet écart conjugal pourraient ne pas être exactement les mêmes selon le genre. Alors que quelques femmes quittant le domicile parental tendent à respecter les préférences de leur partenaire voire semblent se les faire imposer⁴³¹ tout en participant à la gestion alimentaire, la seule situation inverse, c'est-à-dire le seul homme décohabitant dont la partenaire a déjà vécu seule se fait très largement prendre en charge par sa partenaire tout en voyant ses préférences respectées⁴³². De plus, comme le prouvent les écarts genrés dans les consommations (voir chapitre 4, partie I), l'autonomie domestique provoque davantage chez les femmes un attachement à reproduire les préceptes familiaux d'origine, et en particulier maternels, ou bien à rechercher des pratiques plus proches encore des préceptes nutritionnels publics⁴³³, tandis qu'elle favorise chez les hommes le souhait de s'éloigner, au moins temporairement, de ces pratiques familiales représentantes des normes nutritionnelles publiques. Les biographies alimentaires des enquêté-es en témoignent, notamment celle de Samuel, qu'il a résumée en une fiche biographique au cours de l'entretien individuel (voir ci-dessous).

431 Faustine au premier chef, mais aussi, dans une moindre mesure, Coralie.

432 Il s'agit de Christopher.

433 Ce fut le cas notamment pour Hinata, Marine, Charlotte, Cécile.

Fiche biographique de Samuel :

Âges	Années	Etudes / profession	Personnes cohabitantes	Habitation (lieu, type)	Alimentation	Evénements marquants
0-18	1993-2011	Étudiant	Parents + 1 sœur	Maison - Ville ^{centre} Colmar (Gers)	Légumes, bio, équilibré	Sport ++
18-19	2011-2012	Étudiant	Coloc (2)	Appartement Berlin (centre)	Kebab, pizza, fast-food	1 ^{ère} indépendance
19-20	2012-2013	Étudiant	Coloc (1)	Appart Strasbourg	pâtes/steak/pizzas	
20-21	2013-2014	"	Coloc (1)	Résidence étudiante Kaukas (Lorraine)	Pât / Viande blanche/fast-food	Pb santé
20-21	2013-2014	"	" (2)	Ap. - Strasbourg	Équilibré - fast-food	-
21-23	2014-2016	Intérim	Parents	Maison (Colmar)	Équilibrée	-
23	2016-2017	Étudiant	/	Ap. - Strasbourg	Pâtes	Plâtre 3 mois
24	2017	Apprenti	Ce couple	Apt. Paris	Équilibré (semaine)	-

En effet, alors que l'alimentation chez ses parents est vue comme « équilibrée » – de même que celle qu'il a depuis quelques temps avant l'entretien – Samuel considère la période de décohabitation de chez ses parents comme déséquilibrée, et caractérisée par des plats de restauration rapide. L'installation conjugale se présente ainsi fréquemment, pour les hommes, comme une opportunité d'appropriation des préconisations alimentaires parentales et publiques, puisqu'elle les confronte à une partenaire aux pratiques généralement plus proches de ces préconisations. Selman (chauffeur VTC, installé avec Islane, 24 ans, étudiante passant les concours de professeure des écoles, pas de fréquentation, 3 ans de cohabitation) a ainsi changé d'attentes à l'occasion de son installation en couple, après des années de consommation considérées comme peu « saines » :

Islane : les plats qu'il avait l'habitude de faire, c'était plutôt des... enfin des choses à base d'œuf. Enfin d'œufs. Ou, des choses assez rapides à préparer. Et j'avais pas du tout l'habitude de... de manger ça. A part quand j'étais seule, seule... enfin seule en détresse ! (rire court) Et que y'avait personne, personne pour me préparer à déjeuner. Mais, et du coup oui [l'installation] a changé beaucoup de choses [pour moi]. Mais, en réalité ça a pas changé, très longtemps. Parce que lui aussi a voulu se détacher de ces habitudes... Bah il les faisait un peu par... par défaut quoi. C'était pas, c'était pas un souhait. C'était pas des plats qu'il aimait, spécialement. C'était juste la rapidité qui faisait qu'on... enfin qu'on les appréciait, en réalité. Et donc au fur et à mesure, ils sont, aujourd'hui ils sont quasi-inexistants. [...] Il les déteste aujourd'hui. (ent. 1, individuel)

Ainsi, s'il avait plus d'expérience de gestion qu'Islane et a, à ce titre, encadré leur gestion alimentaire au début de leur vie commune, ses pratiques étaient éloignées des pratiques parentales de l'un.e et de l'autre, et il les a révisées à l'occasion de son installation conjugale.

Islane n'aura, pour sa part, pas connu de période de remise en cause des exigences parentales, adoptant dès son installation conjugale de hauts standards. Inversement, comme nous l'avons déjà suggéré en analysant la (ré)appropriation des normes nutritionnelles publiques et parentales à l'occasion de l'intégration conjugale alimentaire, l'installation se présente pour beaucoup de femmes comme une remise en cause de la possibilité de respecter ces préconisations, que la femme décohabite de chez ses parents ou cesse de vivre seule.

Cet écart dans le contenu de l'autonomisation alimentaire favorise indubitablement les désaccords entre hommes et femmes en matière de consommations au moment de l'installation, et/ou des prises en charge des tâches alimentaires par les femmes. C'est le cas notamment de Florence et Samuel (22 et 25 ans, 5 mois de fréquentation, 3 mois de cohabitation, arrangement « *femme en défection* »), la première souhaitant se rapprocher des préceptes nutritionnels publics tandis que le second refuse relativement de changer ses habitudes. Alors que toutes deux ont connu une période d'alimentations qu'iels qualifient d'« *étudiante* » et de rejet d'exigeants préceptes maternels au début de leurs études, pendant lesquelles iels se sont rencontrées, iels reconnaissent désormais toutes deux le bien fondé d'alimentations plus équilibrées. Cependant, Florence semble la seule prête à déployer des efforts de gestion et de disciplinarisation de ses envies et de sa faim pour faire évoluer leur alimentation dans ce sens. Samuel s'y refusant relativement, elle tente de modifier son alimentation de son côté, se « *privant* » par exemple, c'est-à-dire réduisant ses apports nutritionnels, lorsqu'elle vit sans Samuel.

c. L'expérience conjugale

L'écart d'âge concerne aussi d'éventuelles expériences conjugales antérieures, celles-ci influençant la cristallisation des pratiques individuelles et rapprochant des attentes considérées comme « *adultes* ». Elles peuvent également changer les attentes à l'égard du fonctionnement conjugal (Giraud, 2017)⁴³⁴. En effet, une première cohabitation permet une première confrontation à des pratiques et habitudes parfois très différentes, et offre une première expérience de modification des pratiques au nom de la mise en commun conjugale. L'expérimentation du sacrifice de certaines pratiques peut révéler l'importance de celles-ci aux yeux de la personne, comme visible dans les entretiens, malgré la discrétion des

434 Parmi les effets d'une première expérience conjugale, sont notamment relevés le questionnement de la norme conjugale (Bergström *et al.*, 2019) et de celle de cohabitation (Régnier-Loilier, 2019b).

évoqueries concernant les relations antérieures de certaines enquêtees (voir encadré ci-dessous).

Encadré 6 : parler des relations conjugales antérieures

Seul·es huit enquêtees sont concernées par une cohabitation conjugale antérieure à celle étudiée ici. Leur évocation se fait généralement allusive, particulièrement dans le contexte d'entretiens conjugaux, et les femmes ont été plus nombreuses s'exprimer sur cette question. Sur huit partenaires concernés, cinq sont des hommes dont deux qui n'ont pas pu être rencontrés (les partenaires de Jeanne et de Laura, Aurélien et Julien). Les trois autres (Dmitri, Yann et Corentin) n'ont vraisemblablement pas souhaité en parler, éludant la question lorsqu'elle est venue dans l'entretien, qui était, pour deux d'entre eux, conjugal. Corentin s'est ainsi soudainement souvenu avoir déjà habité avec une partenaire, chose qu'il n'avait pas mentionné lorsqu'il lui avait été demandé de décrire les personnes avec qui il avait habité. Il élude les incitations à détailler son alimentation avec cette ancienne partenaire :

Corentin : c'est vrai que je habité aussi avec une ex à... à Rennes. Ouais, c'est exact. Un an. [...] Ouais ça va faire longtemps. Ça fait... sept ans. Sept ans. Six, sept ans. Et là par contre au niveau du rythme alimentaire pfff ! On avait une petite cuisine donc j'ai pas trop de souvenirs... de ce qu'on mangeait, est-ce qu'on faisait les courses ensemble ?... Oui, je pense. Ouais, je pense. Oui j'en ai, j'en ai même oublié pour te dire.

Angèle : Nan c'était surtout si ça avait été plus récent. Parce que des fois on adapte aussi son comportement aux expériences qu'on a déjà connues quand on a déjà cohabité.

Corentin : Ouais.

Angèle : Mais si tu t'en souviens plus trop...

Corentin : Ouais nan oui... Et puis elle elle avait quand même pas une cuisine très raffinée. Je crois même qu'elle cuisinait pas très bien. [...] en plus ça remontre trop. J'ai... de là de là à me revoir avec elle en train de manger, j'ai même du mal donc...

Angèle : Ça t'a pas marqué ?

Corentin : Non ça m'a pas marqué. Mais en tous cas c'était des plats simples, on... Y'avait rien de recherché. (ent. 1, pseudo-individuel car Lisa est dans la pièce à côté)

Les deux autres hommes ayant déjà vécu en cohabitation qui ont pu être rencontrés ont eux aussi seulement mentionné cette cohabitation, sans développer davantage, Dmitri suggérant seulement qu'elle n'a pas eu d'effet sur son alimentation. Les trois femmes concernées (Chloé, Hanna, Laura) évoquent plus aisément leur ancienne cohabitation, il est vrai pour deux d'entre elles (Chloé et Laura) en entretiens individuels.

Suite à une première expérience conjugale, Laura et Chloé ont mieux identifié certaines pratiques comme importantes pour elles, pratiques qu'elles avaient auparavant négligées et dont elles attendent dorénavant qu'elles soient respectées. Laura (infirmière remplaçante de 24 ans), qui cohabite depuis deux ans avec Julien (boulangier plus âgé qu'elle), évoque son ancien partenaire notamment pour expliquer la valeur qu'elle accorde au partage de la cuisine avec lui :

Laura : Mon ex il faisait pas du tout, du tout, à manger. Je faisais toute seule. [...] quand il rentrait à 19h c'était déjà prêt. Il faisait vraiment pas à manger. [...] Donc ça c'est la différence entre... les deux. [...]

Angèle : D'accord. Ouais donc c'était moins...

Laura : Agréable.

Angèle : Ouais un moment de...

*Laura : Bah de **partage** quoi. (ent. 1, individuel)*

Elle signale plusieurs fois, au cours de l'entretien, l'importance pour elle du partage de la préparation des repas avec son partenaire actuel, fondée pour elle sur le « *plaisir de cuisiner ensemble* ». Iels préparent ensemble des plats pourtant relativement simples à réaliser seul·e, uniquement afin de partager le moment : « *la tarte au thon. Honnêtement c'est pas très compliqué hein ! A faire. Mais on le fait ensemble quand même.* » (ent. 1, individuel). Ce plaisir est associé au fait d'échanger autour d'une activité, et de discuter. Ainsi, même lorsqu'un·e seul·e des deux cuisine, l'autre reste présent·e dans la cuisine pour « *discuter* ». Laura apprécie ainsi particulièrement les repas du soir, qu'elle trouve plus « *agréables* », « *plus sympa* », car iels « *partagent le moment ensemble* ». Son attachement à la bonne volonté en cuisine de Julien trouve donc son origine dans ce qu'elle perçoit probablement, avec le recul, comme une négligence de son ancien partenaire.

Si Laura semble avoir avant tout développé des attentes en termes de participation domestique, Chloé (étudiante de 26 ans lors du premier entretien) en a développé touchant également aux aliments et aux façons de les préparer. Sa première cohabitation conjugale, qui a duré environ un an, l'a confrontée à des pratiques alimentaires très différentes, son ancien partenaire étant d'origine égyptienne et n'appréciant pas trop, selon elle, la cuisine « *française* ». Elle détaille les différences entre les cuisines, du type de cuisson du riz aux viandes (comme le poulet, très prisé en Égypte) :

Chloé : lui il est d'une autre culture, il est Égyptien. Et, il aimait pas trop tout ce qui était nourriture française et tout. [...] c'est pas du tout ce qu'il voulait, donc j'ai plutôt appris à faire des choses plutôt proches de ce que lui il connaissait. Donc du genre... ils font beaucoup de riz. Qu'ils accompagnent donc soit avec de la viande un peu en sauce. Soit avec des légumes, en... aussi avec sauce tomate, des choses comme ça. (ent. 1, individuel)

Elle s'est alors largement adaptée aux préférences et habitudes de ce partenaire :

*Chloé : alors c'est **pas complètement par conviction**. Mais plutôt parce que je savais ni ce qui était bien ni ce qui était pas bien. J'ai changé enfin voilà par exemple j'ai mangé, j'ai arrêté de manger du porc. Et quand je me suis mis avec lui, enfin qu'on a habité ensemble là carrément,*

enfin y'a pas d'intérêt à acheter un blanc de poulet hallal et un blanc de poulet pas hallal. Donc on a tout le temps mangé hallal. Et j'ai plus du tout mangé, ou consommé de choses qui rentraient pas dans les critères du hallal musulman quoi. [...] j'avais pas intérêt à pas manger hallal. Enfin, bah je pouvais ! Mais c'était... je vais pas dire à mes risques et périls. Mais j'allais en entendre parler quoi. (ent. 1, individuel)

N'ayant pas d'opinion arrêtée sur la question du halal, Chloé s'est pliée sans résistance aux exigences de son partenaire, ne le voyant pas comme un sacrifice, mais répondant en réalité à une pression croissante avec l'installation. Ces changements ont également concerné son rôle alimentaire. Son partenaire considérant que la cuisine devait revenir aux femmes, elle a pris en charge la cuisine alors qu'elle n'aimait pas particulièrement et manquait de compétences :

Chloé : C'était le plus souvent moi [qui cuisinait]. Il me montrait comment faire, le plus souvent. Une ou deux fois. Et après, quand je maîtrisais le truc, c'était moi. [...] si je voulais manger, fallait que je fasse à manger. Y'avait un autre truc qui faisait que... même si il aime cuisiner pour lui, c'est plus un passe temps. Et c'est sa femme qui doit cuisiner. Donc, moi j'étais pas spécialement d'accord avec ça. Mais je me disais, bon, je le fais. Et comme ça... on est tranquille quoi ! Pas besoin de se prendre la tête trois plombs. (ent. 1, individuel)

Ainsi, elle n'a alors pas plus questionné la répartition des tâches attendue par son partenaire, ce qui surprend au regard de la gestion avec son deuxième partenaire : les courses sont dévolues à Cédric, qui prépare également la plupart des repas, parce qu'il est en recherche d'emploi mais aussi parce que Chloé n'aime pas cuisiner. Elle semble donc avoir développé de nouvelles attentes et faire plus attention à ses préférences :

Chloé : des fois c'est difficile de se dire qu'est-ce que je referais, ou qu'est-ce que je referais pas. [...] le seul truc qu'il faudrait que je fasse, ça serait que je sois sûre de savoir ce que je veux vraiment... des limites que je veux quoi. C'est-à-dire que j'accepte jusqu'à un certain point tel truc, et quand suis pas d'accord, si je dis que je suis pas d'accord, bah là je reviens plus sur ma décision. Parce que sinon... parce que si ça marche une fois, c'est que ça peut marcher d'autres fois. (ent. 1, individuel)

Elle sait désormais refuser ce qui ne lui convient pas. Les expériences conjugales passées influencent donc la capacité à défendre ses préférences sur la scène conjugale. S'il est difficile de trancher quant au caractère sexué de ce phénomène d'apprentissage du fait de l'absence de discours masculin à ce propos (voir encadré précédent), force est en tous cas de constater que cet apprentissage est présent chez certaines femmes. Il est plus encore visible dans le cas, unique ici, d'une femme ayant cohabité à deux périodes différentes avec le même partenaire, Marine (étudiante en master de 23 ans), pour qui un temps de décohabitation d'un an a joué comme un moment de prise de distance et de positionnement vis-à-vis des habitudes

conjugales, en parallèle de changements de pratiques qui vont creuser l'écart entre ses préférences et celles de Jonathan :

*Marine : la première année, quand on habitait ensemble, on... On commandait beaucoup à manger, je trouve. Un truc que j'avais pas du tout eu l'habitude [...] J'avais pas du tout ce rapport-là à la nourriture. [...] d'apprécier mon repas. Et lui au contraire, beaucoup. [...] **Je pense qu'on s'est plus habitués limite à... à son alimentation à lui en fait. Donc, et le fait de manger plus... GRAS. Ou des produits que j'avais pas du tout l'habitude de manger. [...] l'année dernière, quand on n'habitait plus ensemble. Moi j'ai, je pense que j'ai recommencé un peu à manger ce que j'avais l'habitude. [...] Et donc j'ai arrêté de manger de la viande. Je mangeais beaucoup plus de... de fruits et légumes, et tout. Alors que, ben lui clairement il a pas du tout... de ce point de vue-là, la même alimentation que moi. Et du coup quand on s'est retrouvés cette année-là [pour la cohabitation concernée au moment des entretiens]. En fait, je crois qu'on n'a même pas tellement discuté, mais ça s'est fait un peu plus naturellement, en mode, on mange plus la même chose. Forcément. [...] Donc je pense qu'au début de notre relation, c'est peut-être plus moi qui m'étais adaptée à ce que lui il mangeait, pour qu'on mange ensemble. Alors que... alors que cette année, voilà je lui ai dit "moi cette année, c'est comme ça que je mange". [...] maintenant je m'affirme plus dans la relation. (ent. 1, individuel)***

Grâce à la décohabitation temporaire, Marine a acquis une meilleure connaissance de ses préférences, et a fait évoluer celles-ci. Comme Chloé, elle a changé de positionnement à l'égard des pratiques de son partenaire, et souhaite davantage faire respecter les siennes. Au moment de leur ré-installation, elle a ainsi imposé de nouvelles pratiques (« *Y'avait pas moyen que ça se fasse autrement.* »). Jonathan parle relativement peu de cette évolution qu'elle présente pour sa part comme essentielle, et ne semble pas percevoir l'importance du changement pour elle. Il perçoit la première période comme un moment de plaisir pour lui et d'ouverture à la cuisine pour Marine. Chose que Marine ne nie pas, mais qu'elle contrebalance par le sentiment de s'être trop adaptée. Celui-ci semble avoir eu une plus grande conscience, au début de leur relation, des éléments de son alimentation qui lui étaient chers, donc avoir mieux su les lui faire découvrir et, ce faisant, l'avoir incitée à les adopter. Alors que Marine a trouvé un meilleur équilibre dans leur organisation actuelle, Jonathan semble nostalgique de l'époque de pratiques communes. Une expérience conjugale passée aide ainsi à se construire une trajectoire conjugale personnelle, ajustant les attentes vis-à-vis de soi-même et du fonctionnement de son prochain couple, à partir du vécu des expériences passées. Ces expériences passées peuvent avoir des conséquences diverses : en effet, si Laura, Marine et Chloé exigent une plus grande implication alimentaire de leur partenaire, Hanna (évoquée au chapitre 3, partie I.1.c) défend au contraire sa place en cuisine, pour ne plus

perdre ses savoir-faire culinaires, qu'elle avait perdus lors d'une première cohabitation conjugale où elle ne cuisinait plus. Il n'est ainsi pas anodin que les femmes ayant déjà connu une cohabitation conjugale soient dans des arrangements relativement égalitaires en termes de répartition des tâches. Il nous est en revanche difficile de considérer de même l'effet des cohabitations passées pour les hommes, les quelques hommes en ayant connues se montrant très peu disert à leur propos (voir encadré ci-dessus).

Ainsi, les parcours résidentiels et conjugaux passés influencent la cristallisation des pratiques individuelles, délimitant les changements possibles dans le cadre de l'installation conjugale et donnant aux partenaires les plus « *âgés* » selon ces critères davantage d'atouts pour défendre leurs attentes.

d. Un contre-exemple : l'âge comme stigmat

Si un âge – civil ou statutaire – plus élevé semble rendre influent·e en matière de pratiques alimentaires et de répartition des tâches, il nous faut signaler un contre-exemple où l'écart d'âge élevé en faveur de l'homme ne donne pas lieu à une délégation forte des tâches à la femme ni à une forte négation de ses préférences. Âgé de 33 ans, Dmitri vit depuis 18 mois avec Yun, âgée de 22 ans (arrangement « *conversion réciproque* »). Ils viennent tous deux de familles des classes moyennes supérieures, voire des classes supérieures dans leurs pays d'origine respectifs⁴³⁵. Ils partagent ainsi le fait d'avoir des parents ayant des métiers rémunérateurs et peu soumis aux hiérarchies, de ne pas compter l'argent⁴³⁶, ou encore de beaucoup voyager et de connaître une forme d'internationalisation de leur famille⁴³⁷. Leur plus importante différence en termes de statut social provient de leur écart d'âge, qui fait qu'ils occupent des positions statutaires très différentes. Yun ne vit que de l'argent versé par ses parents, qu'elle a quitté relativement récemment, étant encore en études et en France depuis seulement trois ans. Dmitri au contraire travaille comme ingénieur depuis plus de sept ans.

435 En effet, ses deux parents sont chercheur·es, tandis que le père de Yun est architecte en Chine, et que sa mère a été experte comptable.

436 Yun en particulier reproche à Dmitri certaines habitudes alimentaires, qui sont selon elles des habitudes de « *pauvre* ». Dmitri comptait également peu l'argent. Il achetait très souvent du crabe en boîtes, achat lui coûtant plus d'une cinquantaine d'euros à chaque course, ne regardait pas les promotions en magasins, ou encore a pu avoir au restaurant une note de plus de 150 euros pour lui seul.

437 Dmitri, par ses origines, Yun, par sa mobilité internationale et sa mise en couple avec un partenaire français.

Les fiches biographiques de Dmitri... :

Âges	Années	Etudes / profession	Personnes cohabitantes	Habitation (lieu, type)	Alimentation	Evénements marquants
32+	depuis 2016.04	—	[REDACTED] (compagne)	appartements en location	actuelle, comme décrit ds l'entretien	
31+	depuis 2014.11	—	seul	appartement location, Versailles	principalement saine + beaucoup de conserves	rencontre, avec [REDACTED] puis cohabitation, en mars 2016
29+	depuis 2013.01	2013.01-2013.01 sans emploi puis ingénieur	avec mère jusqu'en 2014.03 puis avec ma sœur june	appt propriété, Versailles, Russie	dominée par les mères d'alim. de mère et sa sœur	déménagement international décès de grand-mère 2016 (93 ans)
26+	depuis 2011.02	—	seul	appartement local, Saint Petersburg, Russe	Cuisine française, j'étais chef d'affaires	déménagement international
25+	depuis 2010.05	ingénieur	colocation avec étudiants	appartement + coloc, Trondheim, Norvège	Aliments norvégienne, sushi de supermarché	
21+	2008 2005	étudiant, doctorant	avec ex-p.a.	location Paris, France	chinoise, française, plats surgelés, russe	décès du père 2008 avènement avec la première petite amie
18+	2005 2002	étudiant	parents, puis sœur	appartement, maison, Eragny	française, russe	études à l'afec
6+	1990 2001	vacances	amis de parents 50%	maisons privées, Olo, Kemi (Finlande)	France, Allemagne, Suède, Norvège	Beaucoup de déplacements
6+	1990 2001	primaire collège, lycée	parents 50%	Apatity, Russie	Cuisine saine, mais quelque peu insipide	commence de cuisiner indép. à 10 ans
2-6 ans	1990 1986	—	grand mère	appartement Essentuki, Russie	Cuisine de restauration, Charcuteries etc.	appris à cuisiner à 6 ans

et de Yun :

Âges	Années	Etudes / profession	Personnes cohabitantes	Habitation (lieu, type)	Alimentation	Evénements marquants
18	2013	étudiante d'art	parents/compagne	Foshan, Chine	milk shake, curry	Bac
18/19	2014	étudiante d'art	seul	Versailles	curry, panini	1 ^{er} année en France
21	2016	étudiante d'art	[REDACTED] (My boyfriend)	Versailles	Tarte, cottage cheese	3 ^{ème} année en France
6	2001	école primaire	parents/famille	chine	chinois sucrés, chinoise	

Leurs fiches biographiques témoignent bien de l'internationalisation de leurs parcours (Dmitri signalant de nombreux pays différents d'habitation) mais aussi de l'écart d'âge entre eux, la fiche de Dmitri étant particulièrement longue.

Il semble cependant qu'il porte comme un fardeau cet âge supérieur, qui peut le faire passer pour chanceux d'avoir rencontré Yun. Ceci donne un certain pouvoir à Yun dans leur couple, malgré un écart de statut en sa défaveur. L'entretien en témoigne, Dmitri livrant son sentiment d'être âgé et Yun se moquant de son âge à plusieurs reprises. Ceci s'articule, nous l'avons détaillé dans le chapitre 3, à un arrangement alimentaire de type « *conversion réciproque* », dans lequel les partenaires partagent relativement à égalité les tâches alimentaires, et où

Dmitri s'est assez largement laissé influencer par Yun en matière de consommations. Iels constituent également l'un des rares cas inversés dans lesquels l'homme est plus exigeant en matière nutritionnelle que sa partenaire (voir chapitre 4, partie I.2.b). Ainsi, dans ce cas limite, l'écart d'âge élevé, plutôt que de servir la position conjugale de l'homme, la dessert relativement, suggérant l'importance de l'interprétation conjugale de cet écart d'âge.

Ainsi, le genre, caractérisé par une prise en charge plus fréquente des tâches par la femme et une plus grande attention de celle-ci aux préférences de son partenaire, pourrait pour partie être lu comme un écart de parcours, les femmes ayant plus de chances de connaître leur première cohabitation conjugale en ayant moins d'expérience de gestion domestique autonome que leur partenaire, de fait d'un écart d'âge genré. Penchons-nous maintenant sur l'écart d'origine et/ou de position sociale, pour suggérer que l'hypergamie, c'est-à-dire le fait d'avoir un·e partenaire d'origine ou de position sociale plus élevée, favorise l'implication dans les tâches.

2. Une hypogamie donnant du pouvoir ?

En plus de l'écart d'âge, les couples sont fréquemment marqués par un écart de statut professionnel et de revenus, et parfois d'origine et de diplôme, favorables à l'homme, c'est-à-dire par une hypergamie de la femme⁴³⁸. Cet écart est lié à des attentes genrées historiquement ancrées en matière de statut des partenaires. Les femmes ont davantage que les hommes tendance à vivre en couple et à avoir des enfants avant d'avoir un emploi stable (Battagliola, 2001 ; Rault et Régnier-Loilier, 2015)⁴³⁹, et, si une majorité de couples se forment alors que les deux partenaires ont le même statut, en cas de statut différencié, le cas où l'homme est en emploi et la femme en étude se retrouve dans des proportions écrasantes, tendance à la hausse

438 Pour rappel, dans la littérature, l'« *hypergamie féminine* » désigne la tendance des couples à être composés de partenaires aux statuts sociaux inégaux, en faveur de l'homme, l'« *hypogamie féminine* » désignant inversement le comportement de femmes en couple avec des hommes dont le statut est inférieur. Une hypergamie féminine correspond ainsi toujours à une hypogamie masculine. Comme l'homogamie, elle peut être mesurée en matière d'origine sociale, de profession, ou encore de diplôme. Ici, nous préférons parler d'« *hypergamie de la femme* ».

439 Parmi la génération née en 1980, pour les personnes ayant déjà connu une première relation de couple cohabitante au moment de l'enquête Epic 2013-2014, 23,6 % des femmes ont connu leur partenaire alors qu'elles étaient en études et lui en emploi, 3,1 % alors qu'elles étaient en emploi et lui en étude, 61,2 % alors qu'elles étaient dans la même situation que leur partenaire. Inversement, parmi les hommes interrogés et concernés, seulement 2,7 % ont connu leur partenaire alors qu'ils étaient en études et elle en emploi, contre 26,9 % l'ayant connue alors qu'ils étaient en emploi et elle en études ; 57,7 % étaient alors dans la même situation que leur partenaire.

et valable à tous niveaux de diplômes (Battagliola, 2001). L'accession au statut d'adulte par le couple et la famille alors que la personne est relativement éloignée de l'emploi est donc encore présente chez les femmes, en particulier peu diplômées, mais exceptionnel chez les hommes⁴⁴⁰, ces différences étant moins marquées en haut de la hiérarchie scolaire et sociale. La conjugalité tend ensuite encore, globalement, à défavoriser la carrière de la femme (Singly, 2004) pour favoriser celle de l'homme (Marry, 1995 ; Jacquemart, 2014), du fait de son faible engagement domestique et de la tendance des couples à privilégier la carrière de l'homme, même lorsque les conjoints ont des perspectives semblables lors de la rencontre, notamment suite à l'arrivée des enfants (Régnier-Loilier et Hiron, 2010). La carrière de la femme est seulement privilégiée lorsque l'homme est particulièrement moins diplômé, ou connaît des difficultés professionnelles importantes (Testenoire, 2008 ; Guichard-Claudic *et al.*, 2009). Ainsi, la croissante hypogamie féminine de diplôme⁴⁴¹ semble avoir peu d'effet à elle seule sur la différence de statut des partenaires, les femmes restant notablement hypergames en matière de statut professionnel⁴⁴² et de revenus⁴⁴³ (Guichard-Claudic *et al.*, 2009 ; Bouchet-Valat, 2015). Comment ces inégalités se traduisent-elles dans les pratiques conjugales alimentaires ? Si les positions sociales différenciées des partenaires se confrontent par l'alimentation (a), il semblerait que l'hypogamie donne du poids dans la détermination des pratiques, protégeant notamment de la prise en charge majoritaire des tâches (b). Pour expliquer cela, deux pistes complémentaires peuvent être évoquées : des compétences domestiques alimentaires supérieures dans certains cas d'hypergamie (c), et les rapports de pouvoir (d).

440 Ainsi, un diplôme élevé facilite la mise en couple pour les hommes, mais a pendant quelques décennies compliqué celle des femmes. Inversement, les hommes peu diplômés peinent à trouver une partenaire, alors que l'absence de diplôme ne pèse pas vraiment sur la mise en couple des femmes (Battagliola, *et al.*, 1997).

441 En matière de diplôme, les femmes, maintenant plus diplômées que les hommes (Baudelot et Establet, 1992 ; Couppié et Épiphanie, 2019), sont désormais plus souvent hypogames qu'hypergames (Bouchet-Valat, 2015, p. 716-717). De plus, contrairement aux décennies passées, le diplôme élevé ne défavorise actuellement plus les femmes sur le marché matrimonial, tandis que se maintient un désavantage pour les hommes les moins diplômés (Bouchet-Valat, 2015).

442 L'hypergamie féminine de diplôme renforçant souvent l'hypergamie féminine de statut (Bouchet-Valat et Grobon, 2019).

443 En 2011, trois femmes sur quatre ont des revenus (d'activité et de remplacement) plus faibles que ceux de leur conjoint et la contribution de la femme aux revenus du couple s'élève à 36 % en moyenne, 44 % lorsque le couple est bi-actif (Insee Références, 2015, p. 94 ; Morin, 2014).

a. L'expression alimentaire de l'hétérogamie

Le statut social est un facteur essentiel de différenciation des alimentations⁴⁴⁴. Malgré la baisse historique du coefficient budgétaire alloué à l'alimentation pour toutes les catégories sociales, passé, en France, de 35 % en 1960 à 20 % en 2014 (Larochette et Sanchez-Gonzalez, 2015), l'alimentation permet encore de prédire la classe (Chauvel, 1999 ; Régnier *et al.*, 2009). Elle pèse plus lourd dans le budget des plus modestes⁴⁴⁵, cette différence se creusant historiquement (Accardo *et al.*, 2013)⁴⁴⁶. Ensuite, les catégories d'aliments consommés varient en fonction des appartenances de classe. À titre d'exemple, alors que la consommation moyenne de légumes par unité de consommation est de 64 kilos par an, elle est de 12 kilos de plus chez les 15 % de ménages les plus riches. La proportion de personnes ayant mangé du poisson au moins deux fois par semaine au cours des quinze derniers jours était en 2008 de 39 % pour celles ayant des revenus d'au moins 900 euros nets par mois contre 52 % pour celles en ayant d'au moins 1500 euros (Baromètre Santé Nutrition 2008 de l'INPES). Ces différences varient historiquement. Notamment, deux catégories d'aliments ont connu une inversion de leur consommation, à savoir le vin, désormais davantage consommé par les catégories supérieures alors que les ouvriers sont davantage consommateurs de bière, et la viande, désormais davantage consommée par les catégories populaires. La viande connaît d'ailleurs des différences de consommation en fonction des types de viande : alors que les catégories supérieures mangent davantage de volaille et d'agneau, les moins aisés consomment plus de bœuf, de porc et de charcuterie. Les travaux de Maurice Halbwachs (1913), mettant en évidence le lien entre consommations alimentaires telles que pain, beurre, viande ou légumes et classes sociales, sont donc encore d'actualité. À celles-ci s'ajoutent des différences plus subtiles, parfois difficiles à mesurer parce que concernant la qualité des produits ou le lieu où ceux-ci sont achetés⁴⁴⁷, qui permettent des formes de distinction sociale.

444 Les catégories sociales influencent les produits consommés (Grignon et Grignon, 1981) et le « *champ des possibles* » des comportements alimentaires quotidiens (Wills *et al.*, 2011). Les catégories supérieures ont notamment davantage de moyens matériels, humains et financiers, pour investir dans l'alimentation.

445 « *Par rapport aux 20 % de ménages les plus aisés, les 20 % les plus modestes, selon qu'ils sont propriétaires ou locataires, consacrent 6 à 7 points de plus de leur budget à l'alimentation à domicile [...] et 4 à 5 points de moins à des services d'hébergement et de restauration.* » (Ferret et Demoly, 2019, p. 2).

446 La réduction du poids de l'alimentation dans les budgets au cours du XX^e siècle est due à la décroissance de la part budgétaire alimentaire des ménages les plus modestes. Cette part ne réduit aujourd'hui plus, et les ménages modestes déclarent se restreindre quant aux dépenses alimentaires (Accardo *et al.*, 2013)

447 Opposant, pour reprendre Louis Chauvel en 1999, « *l'épicerie chic de beau quartier au marché populaire* », p. 83. Louis Chauvel prend l'exemple du pain, aliment pouvant sembler peu « *classant* » mais dont le coefficient budgétaire permet de distinguer les ménages cadres des ouvriers dans plus des

Les catégories supérieures interprètent également différemment les normes nutritionnelles (Régnier et Masullo, 2009), et prennent en compte l'impact de l'alimentation sur la santé sur le plus long terme et dans une optique plus préventive⁴⁴⁸. Elles respectent ainsi davantage les normes nutritionnelles publiques promues, depuis 2007, dans le cadre du Programme national nutrition santé (PNNS)⁴⁴⁹. La consommation de viande, désormais plus marquée dans le bas de l'échelle sociale, et celle de poisson, en particulier porteur de signes de qualité (biologique, équitable, AOC), aujourd'hui plus élevée dans les catégories supérieures, peuvent s'interpréter dans ce sens. Enfin, les temporalités et activités annexes aux repas varient, recoupant pour partie des oppositions entre urbains et ruraux⁴⁵⁰.

Ainsi, les enjeux alimentaires que nous observons se posent différemment selon les appartenances de classe. Alors que les enquêté·es des classes supérieures s'interrogent quant à l'externalisation du travail alimentaire (par le recours aux restaurants ou à des plats préparés) et débattent des exigences de « *qualité* » des aliments, les enquêté·es plus populaires cherchent avant tout à limiter les dépenses sans devoir se restreindre⁴⁵¹. Ainsi, les couples plus proches des catégories populaires n'ont que très peu spontanément évoqué la fréquentation de restaurants, et associé ces « *restaurants* » à des chaînes plutôt de type « *fast food* »⁴⁵², alors que ceux aux revenus les plus élevés ont semblé considérer la fréquentation de restaurants comme allant de soi⁴⁵³. Les appartenances de classes modèlent également les cadres de vie, donc les opportunités alimentaires. Si plusieurs couples habitant Paris ont relaté leurs achats d'aliments « *bio* », c'est aussi parce que la grande ville leur donne accès à des commerces alimentaires proposant ce type de produits. Plus difficiles à caractériser, les appartenances de classe déterminent enfin l'implication temporelle et émotionnelle dans le travail alimentaire.

Dès lors, les couples hétérogames font se rencontrer des consommations de classe. Faustine (18 ans, en BTS « *mode* ») et Killian (18 ans, en intérim dans la manutention, arrangement

deux tiers des cas.

448 Notamment du fait d'une proximité sociale avec les médecins (Cardon, 2009 ; Gojard, 2010).

449 Équilibre entre viande, légumes et féculents à chaque repas et variation des menus, évitement des plats pouvant proposer une balance nutritionnelle déséquilibrée, limitation du sel, des matières grasses et des produits sucrés.

450 L'usage de la télévision demeure plus présent dans le bas de l'échelle sociale (Chenu et Herpin, 2002 ; Saint Pol, 2006), et les diplômés du supérieur dînent plus tardivement (Saint Pol, 2006).

451 Question particulièrement cruciale pour les enquêté·es non aidé·es par leurs parents et encore en études ou au chômage, comme Louisa et Alban, bénéficiaires de l'aide alimentaire.

452 Faustine et Killian pratiquent ainsi comme seul « *restaurant* » le « *Domino's pizza* », une chaîne de pizzeria.

453 Il faut dire que le coût de l'alimentation à domicile augmente historiquement moins vite que le coût de l'alimentation en cafés et restaurants, depuis les années 1960 (Larochette et Sanchez-Gonzalez, 2015).

« chef »), installé·es depuis 4 mois à la suite de leur baccalauréat, connaissent une hypogamie de Faustine, exprimée sous la forme de remarques mi-désabusées mi-agressives de Killian :

Faustine : J'ai la chance d'avoir des parents qui gagnent... Pas mal, on va dire. Donc du coup bah c'est mes parents qui me donnent des sous chaque semaine en fait.

Killian : La chance ! (en murmurant, puis il rit)

Faustine : Oui bah... bon... j'ai... c'est vrai, j'ai cette chance là mais...

Killian : Bah moi je suis content. Moi ça me va. Quand tu payes la soirée.

[...] Killian : ah ah ! Moi plus tard j'aurais droit à la bourse ! (rires, Faustine acquiesce) Moi j'aurais droit à la plus grosse bourse, je suis dernier échelon, nananani ! (rires)

Faustine : Non bah après... Moi ça se passe comme ça. On me donne... une certaine somme d'argent, chaque semaine. Donc, on arrive largement à se débrouiller, hein. [...]

Killian : Puis ce que tu as en réserve !

[...] Faustine : C'est pour mes études ça.

Killian : Ça normalement faut pas trop y toucher. Mais des fois on va faire des courses et on dépasse un peu trop le budget, et du coup... elle dit "bon on va mettre un peu de sous" (ent. 1, conjugal)

Alors que Killian assume l'écart de leurs origines et positions sociales et retourne plusieurs fois le stigmatisme au cours de l'entretien, Faustine semble réfractaire à l'exposer. En effet, Faustine est la fille d'un ingénieur en informatique et d'une aide soignante, alors que Killian est l'un des 5 fils d'un chauffeur routier devenu cariste et d'une serveuse et grilladine dans une chaîne de grande restauration, désormais en reconversion professionnelle. Alors que Faustine n'a jamais eu de problème d'argent chez ses parents, Killian met en avant des difficultés financières chez les siens. Le père de Killian en particulier dispose de peu de ressources, et Killian évite donc de lui demander de l'argent. Faustine est et devrait rester plus diplômée que Killian : elle a un bac général, continue en BTS et aimerait aller jusqu'au master, alors que Killian est en rupture de ban avec l'école après son baccalauréat STMG⁴⁵⁴. Killian a d'ailleurs suivi Faustine dans sa mobilité étudiante, et sa difficulté à trouver du travail, ainsi que sa souffrance face à cet écart de situation, participent probablement de son investissement en cuisine. Leur couple représente ainsi un cas clair d'hypogamie de la femme, en termes d'origines et de statut actuel, de capitaux économiques autant que culturels.

Or, leurs pratiques alimentaires témoignent clairement de la rencontre de pratiques de classe. Notamment, Killian a appris à aimer les aliments nourrissants, ses parents valorisant

454 Cependant, un an après l'entretien, Killian a repris des études.

beaucoup la viande, dans laquelle iels étaient prêts à mettre de l'argent, quitte à ne pas manger de légumes. Il fait la chasse aux économies (regardant les prix au kilo), tout en se faisant « plaisir » avec quelques aliments peu « sains » mais qu'il apprécie beaucoup, comme du saucisson, des bonbons, des boissons énergisantes. À l'inverse, Faustine a été habituée à des plats moins caloriques, plus variés, et à la condamnation des aliments dont Killian raffole. Iels n'ont enfin pas les mêmes moyens ni le même rapport à l'argent. Alors que Killian doit faire avec des revenus faibles et irréguliers (étant en intérim depuis quelques mois), et pour autant tend à « se faire plaisir » dès qu'il a un peu d'argent, Faustine reçoit de l'argent de ses parents hebdomadairement, et développe un comportement d'épargne.

Angèle : vous avez l'air à peu près d'accord sur... les gammes de prix ?

Killian : Ouais ! Bah après c'est... bah en fait moi je vais faire... QUELQUES petits excès mais ça va vraiment être pour des trucs...

Faustine : Oui. Moi je fais plus attention. Je suis là là... (s'arrête)

Killian : Par exemple, pour la Monster, je suis obligé de prendre ma Monster alors que ça coûte cher. Et après je vais prendre, quelques cochonneries à côté. Mais parce que en fait... j'ai jamais eu l'habitude de pouvoir me payer mes trucs. [...] j'ai toujours été obligé de me... de me restreindre. [...] Du coup là vu que j'ai ma paye mon appartement etc. J'essaie de me faire un peu plus plaisir. Mais c'est vrai que y'a des fois où ce que... je fais quelques petits excès. Mais bon... va falloir que je change ! (il rit)

Faustine : Je suis toujours à lui dire "euh..." (elle marmonne :) Toujours "oh... c'est cher... "

[...] Killian : la dernière fois elle a passé les courses au... au scanner. Et puis elle fait "Pourquoi y'a un paquet, pourquoi y'a deux paquets, pourquoi y'a trois paquets de bonbons ?" (ent. 1, conjugal)

Faustine et Killian n'ont donc pas la même façon de gérer le budget alimentaire. Ayant dû se restreindre, Killian est enthousiasmé par le fait de disposer pour la première fois de son argent propre, dépense en fonction de ses revenus du moment et pousse Faustine à puiser dans ses économies, alors qu'elle essaie de se raisonner pour ne pas puiser trop dedans. Iels ont ainsi tendance à dépasser leur budget relativement faible (160 euros par mois pour deux), produisant quelques tensions. L'exemple de la « Monster » illustre bien ces divergences : consommation relativement de luxe aux yeux de Faustine, elle est jugée indispensable par Killian qui, face au désaccord, en paye une partie de sa poche. L'analyse de leurs tickets de caisse atteste de certains achats très différenciés entre eux. En particulier, les « bonbons » connaissent une part très variable, en fonction de la présence ou non de Killian (avec les boissons énergisantes, ils représentent sur le premier ticket 40 % de la note environ, sur le

deuxième quasiment rien, mais l'intégralité de la troisième note)⁴⁵⁵. Enfin, iels n'ont pas le même rapport aux aides : Faustine semble ouverte au recours à une épicerie sociale tournée vers les étudiants, alors que Killian exprime un malaise à ce propos, parce que sa « *fierté* » lui fait vivre cela comme « *insultant à [s]on égard* ». Iels ont ainsi des avis très tranchés mais pas toujours convergents sur les lieux d'achat, qui renvoient pour elleux très probablement à des standards de vie très différents, certains rêvés, d'autres rejetés⁴⁵⁶.

b. L'hypogamie protège de la prise en charge

L'hétérogamie signifie donc bien la rencontre d'alimentations parfois très divergentes. Or, la situation d'hypergamie semble s'accompagner d'une tendance à l'investissement alimentaire, comme visible au sein des arrangements alimentaires dans lesquels la répartition des tâches n'est pas égalitaire (nous avons donc exclu ici les arrangements dans lesquels les tâches sont relativement égalitairement réparties, c'est-à-dire « *investissement conjoint* », « *néophytes* », « *conversion réciproque* », ainsi que l'arrangement « *femme en défection* » du fait de sa spécificité). Pour rappel, la typologie complète est consultable en annexe 5.3.

<i>Tableau 5 – Hypergamie et investissement alimentaire</i>			
Implications (ou concessions) de l'homme	Chef Faustine et Killian <i>Hélène et Fabien</i> <u>Camillia et François</u>	Homme (temporairement?) plus disponible <i>Lisa et Corentin</i> <u>Chloé et Cédric</u> <u>Margaux et Thomas</u> Cécile et Blaise	Homme converti Hanna et Sylvain <i>Zélie et Thibaud</i>
Implications de la femme	Nourricière <u>Gaëlle et Damien</u> <i>Jeanne et Aurélien</i> <u>Claire et Christopher</u>	Partenaires spécialisés <u>Nolwenn et Dylan</u> <u>Priscille et Mathieu</u> <u>Laura et Julien</u> Femmes en apprentissage	Gestionnaire par défaut <u>Camille Yann</u>

455 Au-delà, les légumes représentent une faible part de leurs notes (sur le premier ticket, 5,7 %, sur le deuxième 2 %), la viande est très présente (sur le premier ticket, elle représente 35 % de la note, sur le deuxième 40 %), contrastant fortement avec les achats d'autres couples aux budgets et positions sociales plus élevés (Camille et Yann, Gaëlle et Damien, ou encore Margaux et Thomas).

456 Malgré leur budget serré, iels font leurs courses à Monoprix, qui est le seul magasin de centre-ville proche. Iels mettent à distance le centre commercial Leclerc plus loin, dans un quartier « *mal famé* », tandis qu'un Carrefour gigantesque les fait « *rêver* », car il est très neuf et grand. À travers ces avis semble se jouer, pour Killian notamment, la mise à distance des personnes considérées comme plus pauvres.

		<i>Islane et Selman</i> <u>Isabelle et Pierre</u>	
Les couples à l'hypergamie de la femme sont <u>soulignés</u>, ceux à l'hypergamie de l'homme en gras, ceux homogames en gras et soulignés. Les couples en <i>italique</i> sont ceux dans lesquels la femme est hypergame en matière de statut, mais hypogame en matière de diplôme.			

Les arrangements correspondant à une implication plus grande de l'homme dans les tâches alimentaires, ou à des concessions fortes de celui-ci en matière de consommations, donc les arrangements « *chef* », « *homme (temporairement?) plus disponible* » et « *homme converti* », concernent pour rappel neuf couples. Parmi ces neuf couples, un seul est dans une situation de légère hypergamie de la femme ; trois couples sont en situation d'hypergamie de la femme au regard du statut d'emploi et des revenus actuels mais d'hypogamie au regard des diplômes ; deux couples sont en situation d'homogamie ; trois couples sont en situation d'hypogamie de la femme. Comparativement, parmi les neuf couples correspondant à une implication plus grande de la femme dans les tâches alimentaires (soit aux arrangements « *nourricière* », « *partenaires spécialisées* » et « *gestionnaire par défaut* »), six couples sont dans une situation d'hypergamie de la femme ; deux couples sont en situation d'hypergamie de la femme au regard du statut d'emploi et des revenus actuels mais d'hypogamie au regard des diplômes ; un seul couple est en situation d'homogamie ; aucun n'est en situation d'hypogamie de la femme. Ainsi, les couples à hypergamie de la femme sont plus nombreux parmi les arrangements relativement défavorables à la femme en matière de prise en charge de la gestion alimentaire et de sacrifice de ses propres préférences alimentaires. Ce constat invite à évoquer quelques hypothèses explicatives de ce lien apparent entre hypergamie et implication dans la gestion alimentaire.

c. L'hypothèse des savoir-faire domestiques

La première hypothèse est que certains cas d'hypergamie sont marqués par de plus grandes compétences alimentaires, favorisant la prise en charge. Parmi la population enquêtée, des origines plus populaires s'associent à une meilleure maîtrise de certains savoir-faire domestiques, les personnes concernées ayant connu des périodes – généralement courtes – de vie seule chez leurs parents, ou des tâches importantes de l'alimentation leur ayant été confiées. Les raisons de cette délégation sont souvent professionnelles. C'est le cas de Louisa (21 ans, en recherche d'emploi, installée depuis 6 mois dans une petite agglomération avec

Alban, 20 ans, étudiant infirmier, arrangement « *néophytes* »), sa mère, saisonnière célibataire, la laissant dès ses 14 ans seule chez elles au cours des étés⁴⁵⁷, mais aussi de Killian (18 ans, manutentionnaire en intérim, cohabitant depuis 4 mois avec Faustine, 18 ans, étudiante en BTS, arrangement « *chef* »), qui a vécu seul chez son père au cours de semaines de travail de celui-ci⁴⁵⁸. Killian, comme ses frères, était également fréquemment sollicité par ses parents pour accomplir des tâches de gestion, qu'il s'agisse de la vaisselle, de la cuisine familiale lorsque ni sa mère ni son grand frère ne s'en chargeait, ou des achats, son père l'envoyant fréquemment faire des courses. Cet apprentissage avant la décohabitation a ainsi pour cause l'implication régulière de l'adolescent·e dans les tâches alimentaires domestiques ou le fait de vivre seul·e pendant quelques temps. Or, ces responsabilisations précoces concernent majoritairement les enquêté·es les moins doté·es socialement.

Ainsi, chez plusieurs des couples dont l'un·e des membres est d'origine populaire et hypergame⁴⁵⁹, celui ou celle-ci maîtrise davantage la gestion alimentaire à l'installation et est incité·e à y participer fortement, voire à la prendre en main, notamment du fait de son hypergamie. Couple à l'arrangement « *conversion réciproque* » (voir chapitre 3, partie II.3.a), Coralie et Nadir (20 et 21 ans), installé·es depuis 1 mois dans une commune urbaine isolée, présentent le cas d'une hypogamie de la femme, en termes d'origines sociales, mais aussi culturelles et de qualifications, temporisée par le fait que Coralie ne travaille pas encore. Pour rappel, en plus de devoir rester *a priori* moins qualifié que Coralie (qui est en L3 dans un IUT, alors qu'il n'a pas le niveau licence), Nadir vient d'une famille moins fortunée : sa mère l'a élevé seule, et était aide-soignante, alors que les parents de Coralie sont deviseur dans l'aéronautique et ATSEM. Ainsi, si leurs deux mères ont des métiers de niveaux de qualification identiques, le fait d'avoir été dans une famille bi-parentale et d'avoir eu un père deviseur a assuré à Coralie un niveau de vie plus élevé, qui s'exprimait notamment dans l'opulence alimentaire. Surtout, Nadir a dû se rendre autonome plus vite que Coralie, que ce soit pour faire des courses sur demande de sa mère, ou se faire à manger tout seul, alors que Coralie ne faisait qu'accompagner sa mère aux courses pour acheter ce qui lui faisait envie

457 « *j'ai commencé à faire à manger très tôt. Vers mes 14 ans, à peu près. Parce que ma mère elle me laissait la maison tout l'été. Donc, elle me laissait de l'argent à côté pour que je me fasse des courses. [...] à 14 ans, on mange pas, enfin on cuisine pas vraiment ! Donc c'était pâtes et tout ça.* » (ent. 1, conjugal).

458 « *il partait toute la semaine. Et le week-end il revenait. Ce qui fait que j'ai appris à me débrouiller seul, la semaine. Il me laissait les sous dans la... il me laissait des sous. Il me disait t'as tant pour gérer.* » (ent. 1, conjugal).

459 Notamment Killian, Claire, Nadir.

personnellement⁴⁶⁰. Nadir a donc davantage de réflexes concernant quels aliments acheter en priorité, et en quelles quantités :

*Nadir : j'étais **beaucoup habitué à faire les courses avant donc... Je suis pas perdu.** [...] Elle elle apprend justement on va dire sur, sur le sujet. (pause) [...] Avec **ma mère** c'est moi qu'allais faire, enfin c'est... **elle m'envoyait beaucoup faire les courses** quoi. Même quand j'étais petit, treize-quatorze ans, j'y allais. Y'avait pas de problèmes. Bon avec une liste. Mais après j'y allais, je les faisais tout seul, donc...*

*[...] Coralie : [tu as] **plus de réflexes pour acheter des... des choses...** Tu sais bien précises. Qu'il faut pour pour manger, je pense.*

*Nadir : Bah ouais, la base quoi. **Ouais c'est sûr.***

*Coralie : **Alors que moi je vais plus prendre des trucs...***

*Nadir : **Qu'elle a envie sur le moment** ouais. (Coralie rit. Nadir l'imité :). "J'ai faim, tiens j'ai envie de ça, allez je prends ça." (ent. 1, conjugal)*

Il explique bien aimer faire ses courses au Carrefour proche de chez elleux, car il en connaît bien les rayons, qu'il fréquentait auparavant avec sa mère⁴⁶¹. Sa mère étant peu disponible, Nadir mangeait souvent seul, alors que Coralie devait respecter assez scrupuleusement les horaires des repas, effectués à table et familiaux. Coralie a donc été largement plus prise en charge par sa mère⁴⁶². Ainsi, alors que les deux partenaires n'ont pas vraiment d'écart d'âge (Coralie et 20 ans et Nadir 21 ans à l'installation), et que l'un·e comme l'autre décohabitent de chez leur(s) parent(s), et doivent « *apprendre* » tou·tes deux à gérer pour deux, Nadir a plus de réflexes, est plus autonome que Coralie, et supervise de ce fait assez fréquemment leur gestion domestique. Il encadrerait particulièrement leurs courses au début de leur vie commune, et encore partiellement au premier entretien. Lorsqu'elle fait des courses seule, Coralie se dote d'une liste pour savoir quoi acheter, et cette liste est parfois faite par Nadir pour qu'elle n'achète pas « *n'importe quoi* » (« *si elle fait pas sa liste elle achète tout et n'importe quoi.* »). Lui se contente d'une liste « *dans [s]a tête* ». Nadir est en outre assez bavard au cours de l'entretien, ce qui détone par rapport au faible intérêt suscité par l'entretien auprès de certains enquêtés hommes peu investis dans la gestion alimentaire.

Identiquement, certaines prises en charge par des femmes sont associées à de l'hypergamie liée à des conditions de vie ayant développé chez elles des compétences de gestion et une

460 « *je pensais à mes shampoings ou mes trucs comme ça mais pas... (elle pouffe) Pas à ce qu'il faut mettre dans le frigo quoi.* » (ent. 1, conjugal).

461 « *c'est pour ça que j'aime mieux Carrefour. [...] je sais où trouver ce qu'il me faut.* ».

462 Cette prise en charge continue de se faire sentir : la mère de Coralie les a accompagnés lors de leurs premières courses, et leur donne très régulièrement des plats préparés.

appétence plus grande que celle de leur partenaire pour le travail domestique alimentaire, comme chez deux « *nourricières* »⁴⁶³, dont l'une connaît en outre une hypergamie de statut⁴⁶⁴. Gaëlle vient d'une famille bi-active (ayant un père « *cadre de la fonction publique* » et une mère représentante de commerce) mais dont le divorce a affaibli les revenus, et a grandi en grande couronne. Damien a un père fonctionnaire de catégorie A au ministère de la Défense, une mère responsable d'études économiques pour un observatoire travaillant pour le barreau de Paris, et a grandi comme un enfant « *élevé à Paris* ». Ces différences d'origine trouvent écho dans des styles de vie, et notamment des habitudes alimentaires, différenciées. Alors que la mère de Gaëlle cuisine beaucoup, les parents de Damien accordent la priorité à leur travail, sont assez peu investis dans l'alimentation, n'hésitant pas à recourir aux substituts au travail culinaire que sont les plats préparés, et font des courses très fréquentes mais petites, dans de petits supermarchés de proximité. Leurs trajectoires professionnelles et résidentielles divergent également. Damien a toujours vécu dans Paris, notamment lorsqu'il a quitté les foyers familiaux (étant auparavant en garde alternée). Après des années de classes préparatoires et de grande école, il est actuaire, et investit beaucoup son travail. Gaëlle vivait en banlieue et suit lors de leur installation (à Paris) une formation en alternance qui l'envoie une partie du temps en banlieue. Le salaire de Damien vaut plus de double de celui de Gaëlle (3100 euros par mois contre 1200 euros), et celui-ci a trois années de plus qu'elle. La prise en charge de la cuisine, et d'une part importante de la gestion alimentaire par Gaëlle, est justifiée par des habitudes de vie et des préférences qui ne sont pas étrangères à ces origines et trajectoires sociales différenciées. De leur côté, Claire et Christopher sont un couple d'origine plus populaire que la plupart des enquêtés, relativement homogame, mais Claire a connu une plus grande précarité dans l'enfance, sa mère l'ayant élevée seule en étant magasinier-cariste puis en invalidité (son père était magasinier-vendeur, puis a alterné chômage et petits contrats). Leur différentiel d'origine sociale en faveur de Christopher (dont les parents sont coiffeuse et chef d'équipe en usine) est visible en termes de conditions de vie, Claire grandissant dans un climat d'inquiétude vis-à-vis de l'argent, associant les repas chez les parents de Christopher à l'aisance alimentaire. L'intérêt que Claire porte à l'alimentation a partie liée avec la précarité dans laquelle elle a grandi, qui lui fait être très attachée au fait de pouvoir se nourrir convenablement⁴⁶⁵, et au fait de contrôler cette alimentation.

463 Gaëlle et Claire.

464 Gaëlle (Damien « *C'est le travail qui passe avant* » ; ent. 1, individuel).

465 Elle raconte ressentir de l'inquiétude lorsque son frigidaire est peu rempli.

Ces exemples suggèrent que le fait d'être en position hypergame (en termes de diplôme et/ou de statut professionnel) et d'origine plus populaire que son/sa partenaire va de pair avec le fait de s'impliquer davantage dans l'alimentation, sans que l'on puisse dire si cette implication est davantage due à la plus grande maîtrise de savoir-faire domestique (du fait d'une autonomisation précoce dans la famille d'origine) ou au fait de prendre en charge l'alimentation comme contrepartie de la position sociale plus élevée de la/du partenaire.

d. L'hypothèse des rapports de pouvoir

Car une autre approche du fonctionnement conjugal invite à expliquer la répartition des tâches alimentaires par les relations de pouvoir liées aux ressources respectives des partenaires, comme le statut professionnel, les revenus ou le niveau d'éducation (Blood et Wolfe, 1960 ; Singly, 1976). Concernant l'ensemble des tâches domestiques, des travaux montrent que l'activité professionnelle de la femme favorise une répartition des tâches plus égalitaire (Pahl 1984 ; Sullivan 2000 ; Bittmann, 2015), bien que cet effet semble limité (Nichols and Metzen 1982 ; Bittman et Lovejoy, 1993), certain·es allant jusqu'à considérer que les sphères professionnelle et domestique sont autonomes et que les femmes actives sur le marché du travail subissent au contraire une forme de « *double peine* » (Hochschild, 1989 ; Arber and Ginn, 1995). Explorer l'hétérogamie des couples de cette enquête permet de suggérer l'importance de l'hypogamie de l'homme dans son implication alimentaire, en particulier chez les « *hommes (temporairement?) plus disponibles* » et les « *convertis* », ainsi que dans la possibilité pour certaines femmes de défendre leurs préférences, comme en témoignent les « *femmes en défection* », que nous avons jusqu'ici négligées dans l'analyse des écarts d'âge et de classe entre les partenaires.

Le calendrier professionnel des « *hommes (temporairement?) plus disponibles* »

Dans l'arrangement de type « *homme (temporairement?) plus disponible* »⁴⁶⁶, l'homme prend en charge davantage de tâches alimentaires que la femme, à commencer par la cuisine, parce qu'il a plus de temps qu'elle, parce que son emploi est considéré comme moins exigeant⁴⁶⁷ que celui de sa partenaire, ou qu'il est en recherche d'emploi ou au chômage⁴⁶⁸. Ces cas prouvent l'importance des investissements professionnels différenciés des partenaires dans la

466 Qui concerne Lisa et Corentin, Chloé et Cédric, Cécile et Blaise et Margaux et Thomas au second entretien.

467 Blaise, Corentin.

468 Cédric, Thomas.

répartition des tâches domestiques (Pailhé et Solaz, 2004 ; Ponthieux et Schreiber, 2006 ; Bauer, 2010 et 2007). Cette situation est illustrée, entre autres, par le cas de Lisa et Corentin. Corentin est plus âgé que Lisa, puisqu'il a 27 ans et que celle-ci a 22 ans au moment de l'entretien, deux mois environ après leur installation en petite couronne. Il a un emploi stable et peu chronophage, en tant que salarié d'une entreprise de radio-communications depuis plusieurs années. Au contraire, la fin d'études de Lisa, en école d'ingénieur au moment de l'installation, justifie, aux yeux du couple, d'alléger sa participation domestique. Lisa est de plus nettement hypogame, puisque en études d'ingénieur alors que Corentin est technicien de maintenance électronique après un BTS et un échec à l'Université. Il est ici tendant de faire la comparaison avec les analyses portant sur la trajectoire scolaire des femmes hétérogames (Lefeuvre, 2008) : s'observe ici non une surcharge de la femme en travail domestique au nom du fait qu'elle n'est « *qu'en* » études et travaille à la maison, mais au contraire une prise en charge par l'homme d'une partie du domestique au nom des études de sa partenaire. D'ailleurs, Corentin témoigne d'une capacité à parler de sa cuisine et à la décrire avec des aspects de *care* et plus globalement d'investissement dans ces tâches (par exemple quand il parle des sauces qu'il fait en essayant d'imiter sa grand-mère).

Si chez Lisa et Corentin l'hypogamie de diplôme de la femme et sa future hypogamie de statut professionnel jouent probablement un rôle crucial, dans les trois autres couples les partenaires connaissent davantage des trajectoires similaires (même âge, parcours récent) associé à une disponibilité plus grande de l'homme, du fait d'une recherche d'emploi ou d'études moins exigeantes à un moment donné. L'investissement de l'homme y est donc plus fragile. La situation a ainsi rapidement évolué chez l'un des couples enquêtés au cours de l'enquête, le faisant sortir de cet arrangement. Au moment du premier entretien, Cédric (26 ans, installé depuis 11 mois en grande couronne) prenait seul en charge les courses principales et au moins la moitié des repas, alors qu'il était en recherche d'emploi et que Chloé (26 ans) poursuivait des études en alternance. Toutefois, huit mois plus tard, Cédric a trouvé son premier travail à plus d'une demie-heure de route, et s'investit fortement dans celui-ci, sans réduire ses activités sociales, de loisir et sportives. Il dispose donc de très peu de temps restant, et n'a plus pour priorité de gérer leur alimentation. Il ne cuisine plus les midis, ne rentrant pas, et s'absente souvent le soir, ce qui s'accompagne, nous l'avons vu (Introduction, encadré 1), de fortes tensions conjugales. Margaux et Thomas (23 ans, étudiant·es en école d'ingénieur, 1 an 5 mois de fréquentation, 2,5 mois de cohabitation), déjà évoqué·es comme parangon de l'« *investissement conjoint* » au premier entretien, ont pour

leur part le même âge, la même formation, tendent vers l'hypogamie féminine, et valorisent les modèles alimentaires de la famille de Margaux. Iels connaissent, inversement à Chloé et Cédric, un glissement vers l'arrangement de type « *homme (temporairement?) plus disponible* » au cours de l'enquête. En effet, Thomas accepte de « *suivre* » Margaux dans sa région de recrutement pour rechercher pour lui-même un emploi moins qualifié, le conduisant à gérer principalement la gestion alimentaire au second entretien, alors que Margaux travaille et qu'il est en recherche d'emploi. Ainsi, les hommes prenant en charge la cuisine au nom de leur disponibilité temporelle témoignent de l'importance de l'hypergamie, ici le plus souvent temporaire et liée à des transitions professionnelles, dans la prise en charge de la gestion alimentaire par l'homme.

Les « *femmes en défection* », plutôt hypogames

Le deuxième arrangement suggérant que l'hypogamie protège relativement de la prise en charge et donne du poids dans la détermination des contenus concerne les « *femmes en défection* »⁴⁶⁹. Les femmes de ces couples résistent – plus ou moins fortement, et avec plus ou moins de succès – à l'assignation à la gestion comme à la remise en cause de leurs attentes en matière de consommations, conduisant à une participation minimale de l'homme aux tâches alimentaires, et parfois à une remise en cause de la fusion des alimentations. Le cas de Marine et Jonathan (23 ans, 7 mois de seconde cohabitation au premier entretien, étudiant·es), bien que déjà évoqué (voir II.1.c), mérite d'être complété, en ce que le couple connaît une « *désintégration* » alimentaire dans laquelle l'hypogamie de la femme joue probablement un rôle. Rappelons qu'avant leur première cohabitation, Marine et Jonathan ont des habitudes alimentaires assez différenciées. Vivant seule, Marine ne s'intéresse pas beaucoup à son alimentation, mais développe un rapport de contrôle à celle-ci, et développe des exigences nutritionnelles assez fortes. De son côté, Jonathan rejette le discours maternel anti-gaspillage et pro-alimentation « *saine* ». À leur premier emménagement, iels mettent en commun ces alimentations différenciées, Marine faisant selon elle de plus grosses concessions que Jonathan⁴⁷⁰. Leurs exigences divergent cependant un peu plus lors d'une période de vie

469 Situation qui concerne, pour rappel, Marine et Jonathan, Hinata et Antoine, Florence et Samuel.

470 Elle s'« *adapte* », acceptant ce qu'elle voit alors comme un « *compromis* » nécessaire pour réussir à manger à deux. Ceci provoque la hausse des restaurants (sur place ou en commande) pour elle, ainsi que des plats plus caloriques, avec moins de légumes. Elle mange « *plus gras* », et moins sain selon ses critères. Elle découvre un peu le plaisir de manger, mais toujours pas de cuisiner. Jonathan essaie quant à lui de manger plus « *sain* », déploie des efforts pour cuisiner pour Marine d'autant que la cuisine lui pèse alors moins, et pour sortir de sa routine alimentaire et faire des découvertes alimentaires.

séparées d'un an environ. À la seconde installation, Marine, interprète leurs différences comme indépassables et refuse de refaire des compromis. Des habitudes qui ne la dérangent pas lors de la première cohabitation (comme le fait de beaucoup commander au restaurant) ne lui semblent plus envisageables. Si elle considère le « *féminisme* » ainsi que l'attention accrue à la santé comme causes de sa résistance, il faut noter le rôle probable du changement de milieu social et de groupe de pairs. En effet, elle trouve sur Paris des amies qui suivent elles aussi des alimentations végétariennes et refusent tout produit préparé. Joue surtout probablement une différence de statut social, élément d'un rapport de force conjugal équilibré voire penchant en sa faveur. Leur couple est plutôt homogame du point de vue des qualifications, parcours, origines et conditions générales de vie. Cependant, sur la plupart des points, Marine a une petite supériorité, à tel point qu'ils la considèrent comme en situation d'hypogamie. Leurs parents sont des catégories moyennes à moyennes supérieures, dans des emplois relativement stables car fonctionnaires : le père de Marine est fonctionnaire de catégorie A expatrié et sa mère est fonctionnaire de catégorie B (secrétaire administrative), tandis que le père de Jonathan est employé d'administration en entreprise (retraité) et que sa mère a été infirmière avant d'être femme au foyer. Cependant, ils se distinguent en termes de niveau de vie car, si les deux parents de Marine sont actifs·ves occupés·es, la mère de Jonathan est désormais femme au foyer, d'où des revenus plus restreints. Par ailleurs, les deux partenaires sont diplômés de niveau master en 2017. Les parents de Jonathan ont volontairement souhaité lui transmettre du capital culturel⁴⁷¹ mais, alors que Marine pense poursuivre en thèse, Jonathan a suivi une formation un peu plus professionnalisante, étant notamment en stage au cours de sa dernière année de formation, et compte rejoindre le marché du travail. Ils sont de plus conscients d'écarts de moyens financiers entre eux, à l'origine de ces choix scolaires divergents. Ainsi, leur séparation résidentielle temporaire est justifiée par le fait que Marine souhaitait poursuivre ses études sur Paris, en s'en donnant les moyens par des petits boulots et par l'aide parentale, alors que Jonathan pensait ne pas en avoir les moyens, pour des raisons financières (ses parents n'auraient pas pu suffisamment l'aider) et scolaires (il pensait ne pas être accepté en master en Île-de-France). Jonathan se vit ainsi comme d'origine moins fortunée que Marine⁴⁷².

471 « *j'ai eu beaucoup de capital culturel de la part de mes parents. Genre ils m'ont inscrit à des cours, style violon. Ils m'ont encouragé à faire du théâtre. J'ai fait de l'athlétisme et tout, tu vois. En contrepartie capital économique c'était pas trop ça.* » (ent. 1, individuel).

472 Alors que Marine est aidée par ses parents, il se dit boursier auprès du CROUS, et se fait aider par son père mais aussi par son grand-père maternel, « *qui lui est assez aisé* ».

Conséquence de la résistance de Marine lors de la seconde cohabitation, iels constituent le seul cas observé dans lequel le dîner conjugal est mis en danger. La force de la norme du repas partagé reste cependant visible dans le fait qu’iels font parfois des compromis (comme manger des « *quiches épinards-chèvre* », un plat à mi-chemin entre leurs attentes) et qu’iels essaient de partager si ce n’est le contenu, du moins le temps du repas. Surtout, iels autonomisent également les achats, comme nous avons pu le constater lorsque nous les avons accompagné·es dans leurs courses principales hebdomadaires : iels font la route ensemble, prennent un seul chariot, passent ensemble à la caisse mais au lieu de se suivre dans les rayons comme auparavant, iels vont chacun·e de leur côté, et se retrouvent auprès de leur caddie commun. Ainsi, la plupart des produits sont choisis séparément, et certains rayons sont davantage parcourus par l’un·e, comme le rayon « *bio* » dans lequel Marine se sert pour obtenir des biscuits pendant que Jonathan s’en procure au rayon d’à côté qui n’est pas « *bio* ». Iels se mettent d’accord sur les quelques articles qu’iels prévoient de consommer ensemble. Leurs commentaires à propos de la liste de courses en témoignent :

Ticket de caisse et commentaire des courses effectuées avec nous lors du second entretien :

MONOPRIX		
***** MONOPRIX MONTPARNASSE *****		
Du Lundi au Samedi de 09h00 à 22h00		
	BOUCHERIE/TRAITEUR	
T	NUGGETS FROM. 180G	2,10€
	ENTRETIEN/BAZAR	
	SPTX EPG GRATTEEPO	2,41€
	MTP SACPOUB50LX10	1,75€
	EPICERIE/BOISSONS	
T	10 PAIN LAIT PEPIT	2,32€
T	210BISC.COMPL.GERM	3,58€
	2x 1,79€	
T	500G PATES CASTELL	1,36€
T	SKITTLES CRAZY SOU	1,95€
T	MKA 276G CACAHUETE	3,35€
	ECUSSON CERISE	3,19€
T	500G PENNE MBI	1,37€
T	PIM'S FRAMBOISE LU	1,40€
T	225FOURRE CHOCOLAT	2,71€
	MORT SUBITE KRIEK	1,78€
	HITACHINO WHITE 33	3,57€
T	342G KETCHUP FL.VE	1,61€
	BREWDOG KINGPIN BO	2,01€
T	HOLYW MAX 3X20G FR	3,30€
	FRUITS & LEGUMES	

Marine : **Tout ce qui est avec de la viande c'est que pour**

Jonathan. Ça c'est sûr. (Jonathan acquiesce)

[...]Jonathan : Ensuite, biscuits complets, **Gerblés.**

Marine : **Non ça c'est moi.**

Jonathan : Ouais mais je peux t'en prendre. Je peux t'en prendre. Quand j'ai plus de... biscuits. (Marine acquiesce)

Marine : En fait / non mais je vais te dire les trucs que moi je mangerais pas du tout ! [...] (elle prend la liste) Alors tous les trucs à base de viande. Y va y avoir les Skittles (des bonbons)... (elle pouffe) Non ! Euh, je serais tentée de dire les pains au lait, mais c'est vrai que les matins où j'ai rien à manger du coup je t'en prends un (Jonathan acquiesce). Je t'en pique un peu.

Jonathan : C'est vrai qu'après d'une certaine manière y'a les trucs qu'on, qu'on mangera pas, parmi l'autre, chez l'autre. Y'a les trucs qu'on mangera, genre dans certaines circonstances. Genre on n'a plus assez à manger, ça nous tente sur le moment etc. [...] Y'a les trucs qui sont voilà un peu ambivalents. Et puis y'a les trucs qu'on prend vraiment pour nous deux, pour vraiment pour manger ///

Marine : Parce que normalement les pains, enfin les pains au lait c'est pour Jonathan. Les Pim's framboise ce serait pour toi, moi j'en prendrais pas, normalement.

Jonathan : C'est vrai. Mais après je sais pas. Genre légumes ça serait pour nous deux. Fruits aussi, en général. Féculents ça serait pour nous deux.

Marine : Ouais ça on partage. Après y'a juste **des légumes que je mangerais plus que toi**, enfin...

Jonathan : Ouais c'est vrai c'est vrai. Mais après c'est des trucs qu'on prend pour, nous deux. [...]

FRUITS/LÉGUMES		
T	AVOCAT HASS	3,98€
	2x 1,99€	
T	KIWI VERT PIECE	2,25€
	3x 0,75€	
T	BANANE	2,18€
T	TRIO MACHE ROQ BET	2,35€
T	HAR.VERT FIN BQT	2,00€
T	T.COEUR PIGEON	2,00€
T	OLIVE A L ANDALOUS	2,75€
T	FRAMBOISE 125 "M"	3,00€
T	RADIS A CROQUER 20	2,65€
T	COURGETTE	2,78€
HYGIENE/BEAUTE		
	SIGN TU INTEG COMP	2,44€
SURGELES/PRODUITS FRAIS		
T	TPP CLEMENTINE OR.	3,04€
T	6 OEUF LOUE BIO	3,28€
T	GOUDA VIEUX AOP 2	2,98€
T	SOJASUN NOIS/AMAND	1,74€
T	GNOCCHI A POELER E	2,63€
T	GNOCCHI A POELER F	2,50€
T	LE BON PARIS ETOUF	4,66€
T	FILET DE COLIN	3,60€
T	GRD RAVIOLI CHEVRE	3,60€
T	FJORD NATURE X4	2,19€
T	LE BON VEGETAL CAR	3,17€
T	LE BON VEGETAL ESC	3,17€
T	BUCHÉ FONDANTE PRE	2,78€
=====		
	TOTAL HORS AVANTAGE	107,48€
	NOMBRE D'ARTICLES :	45
=====		
	TOTAL A PAYER	107,48€

Marine : Euh, les Hollywood max là, **tes** chewing gum ça sera que toi (elle pouffe). Après ouais tous les légumes qu'on a pris là ou les fruits, ça sera pour nous deux hein. Hein ? Normalement.

Jonathan : Sauf les kiwis ça sera /

Marine : Sauf les kiwis parce que je déteste ça. [...] Les œufs on prendra tous les deux. Le fromage on prendra tous les deux ça c'est sûr. Peut-être plus moi que toi d'ailleurs. [...] (pouffe) Moi j'aime trop le fromage, on en mange trop. Soja Sun ça sera que pour... nan, remarque, tu peux m'en prendre ça. [...] Les gnocchis à poêler, normalement c'est pour tous les deux. Sauf ceux qu'il prend là, comment ? Cheddar-bacon ? [...] Marine : **Filet de colin c'est pour tous les deux. Ça on le prend aussi pour que on ait un truc qu'on puisse manger tous les deux.**

Jonathan : Ouais c'est le côté poisson et friture.

Marine : Ouais ! **Toi c'est le côté friture et moi c'est le côté poisson ! (riante)**

[...] Marine : Fjord nature j'en mangerais pas, c'est sûr. Ça sera que toi parce que... Voilà. En fait je pense que **y'a plus de trucs que tu me, tu pourrais me prendre. Que l'inverse.**

[...] Jonathan : **Les moments [au supermarché] où on parle de ce qu'on va prendre c'est vraiment plus les trucs, qu'on consommera sans doute tous les deux. [...] Mais c'est vrai que le processus d'achat est, est solitaire dans, dans le cadre des aliments qu'on consommera que nous.**

La mise en scène de leurs désaccords alimentaires, qui vont dans le sens du marquage genré des pratiques, est très marquée dans leurs comportements d'achats et de gestion. Ainsi, lorsque Jonathan entame un paquet de bonbons en rentrant des courses, Marine signale sa désapprobation :

Marine : Ooooooh ! En plus tu manges **ça MAINTENANT !**

Jonathan : Bah oui.

Angèle : Ça faisait un bruit de pièce j'ai cru que c'était de la monnaie.

Marine : Y'a pas d'heure pour les Skittles j'imagine.

Jonathan : (*ironique* :) *C'est DÉ-LI-CIEUX.* (ent. 2, conjugal)

Le couple diverge également dans l'appréciation de la situation : alors que Marine met en avant la ré-autonomisation, Jonathan minore celle-ci comme leurs divergences. Ainsi, le discours de Marine vise d'une certaine façon à justifier l'autonomisation des alimentations, tandis que Jonathan tente de la juguler⁴⁷³.

Ce couple présente donc un cas qu'il est possible de qualifier de « *désintégration* », dans la mesure où la seconde cohabitation détricote la convergence alimentaire et la fusion des repas et de gestion que la première cohabitation avait créées, avec pour cause de l'éloignement alimentaire des attentes en matière de contrôle diététique et de préférences quant aux aliments et types de plats consommés. Certains éléments d'une organisation collective sont cependant maintenus, comme la co-présence dans les repas et les courses principales. Ce cas, et plus largement les cas de « *femmes en défection* », signalent que les rapports de genre dans l'alimentation ne conduisent pas systématiquement à une détérioration de l'alimentation des femmes au regard de leurs attentes, et d'une acceptation par celles-ci de faire leurs habitudes de leur partenaire. Nous pensons que le temps est un facteur important de cette remise en cause, de même que le fait que ces couples sont jeunes, sans enfant et des catégories supérieures, et que la femme est hypogame.

Les « *hommes convertis* », hypergames ou partiellement cohabitants

Enfin, les « *hommes convertis* »⁴⁷⁴ suggèrent l'importance de l'hypergamie de l'homme, même lorsque celle-ci est moins réelle que perçue comme telle par les partenaires, et de configurations résidentielles semi-cohabitantes, dans l'adaptabilité des hommes aussi bien en matière de consommations alimentaires qu'à propos de la prise en charge des tâches domestiques alimentaires. Dans les deux cas concernés, l'homme a fortement changé ses pratiques alimentaires au nom de l'alimentation commune, et participe largement aux tâches alimentaires. Le premier cas, celui de Hanna et Sylvain (26 ans, 1,5 mois de fréquentation, 6 mois de cohabitation), a déjà été présenté (chapitre 3, partie II.3.b) et repose pour mémoire sur une claire hypogamie de la femme. Hanna est d'origine moins populaire que Sylvain (sa mère est agent de maîtrise dans une grande entreprise d'édition et son père, décédé et dont

473 Il souligne les changements positifs qu'il a produit chez Marine, comme le fait qu'elle s'investit un peu plus en cuisine qu'avant, car il lui a appris à prendre davantage de plaisir à manger, et ceux qu'elle a produit chez lui. Il insiste également assez peu sur la différence entre les deux cohabitations, une différence qui est bien plus relevée par Marine, partenaire à l'origine du changement de gestion entre les deux cohabitations.

474 Arrangement qui concerne Hanna et Sylvain, Zélie et Thibaud.

nous ne connaissons pas la profession, lui a visiblement légué suffisamment d'argent pour réaliser un achat immobilier dans Paris ; la mère de Sylvain est animatrice éducatrice, et son père « *débrouillard* ») et a toujours vécu dans Paris alors que Sylvain vivait en banlieue, ce qui s'exprime fortement dans leurs habitudes passées de gestion alimentaire (Sylvain est habitué à des courses en moins fréquentes et en voiture, Hanna à trouver chaque soir de quoi se sustenter en bas de chez elle). Hanna est actuellement propriétaire du logement dans lequel le couple s'est installé. Son emploi de chargé de mission est mieux reconnu et rémunéré que celui de Sylvain, qui est aide médico-psychologique. Sylvain a été plus longtemps célibataire et est retourné vivre chez sa mère par manque d'argent, à l'heure où Hanna connaissait une première cohabitation conjugale. Or, Sylvain a non seulement radicalement modifié ses habitudes alimentaires pour s'adapter à celles de Hanna (passant des « *kebab* » en pleine nuit aux salades de légumes le soir) mais participe de plus à part égale à la gestion alimentaire. Le second cas consiste en une homogamie doublée d'une cohabitation seulement partielle. En effet, Zélie et Thibaud (25 ans, doctorante et jeune journaliste, installés depuis 3 mois lors du premier entretien) partagent les tâches alimentaires. Toutes deux cuisinent, alternativement, en fonction de la motivation de l'un·e et de l'autre, Thibaud cuisinant même selon Zélie plus fréquemment qu'elle. Quant aux courses, elles sont majoritairement assurées par Thibaud, Zélie détestant les faire tandis que Thibaud aime se rendre dans les magasins. En matière de consommations, Thibaud adopte, lorsqu'il vit avec Zélie, le régime de celle-ci. Autrement dit, il cuisine et mange « *vegan* » et beaucoup plus souvent « *maison* » qu'auparavant, tout du moins en ce qui concerne les plats, les desserts étant généralement individualisés et industriels. L'adaptation de Thibaud vis-à-vis des consommations revêt la forme d'une adoption, celui-ci valorisant les choix de Zélie en matière de cause animale et écologique (voir chapitre 2, partie I.2.b). Des éléments favorisant une telle adaptation sont à retrouver dans le profil relativement homogame du couple. S'il et elle viennent toutes deux de familles ayant du capital économique et culturel, Thibaud vient d'une famille où les deux parents ont à peu près le même statut (son père est designer d'emballages et sa mère cadre supérieur dans le secteur de la mode), alors que la mère de Zélie, infirmière, a une profession moins valorisée et moins rémunératrice que son père, psychiatre. Qui plus est, les parents de Zélie divorcent alors qu'elle est encore assez jeune, ce qui a un fort impact sur le niveau de vie qu'elle connaît ensuite chez sa mère. Au cours de ses études, les parents de Thibaud, habitant en région parisienne, vont d'ailleurs apporter à Zélie un soutien, en la logeant gratuitement au cours d'une de ses dernières années en master. Toutefois, les discours de Zélie

et Thibaud convergent pour la présenter comme hypergame du point de vue des origines et en termes économiques, mais hypogame en termes de capital culturel. Iels considèrent ainsi que Thibaud vient d'une famille plus aisée et plus stable, mais que Zélie a plus de capital culturel, hérité de sa mère. Quant à leurs parcours, tou·tes deux sont en situation d'ascension ou de reproduction. Thibaud se destine à un métier (journaliste) avec une composante capital culturel plus forte que pour les métiers de ses parents ; Zélie suit une voie de valorisation de son capital culturel (recherche ou enseignement universitaire) plus élevée que sa mère, proche de la valorisation qu'a pu connaître son père. Iels semblent se diriger vers une configuration où Zélie aura davantage de capitaux culturels, Thibaud de capitaux économiques. En effet, elle est plus diplômée (ou ne va pas tarder à l'être) que lui, mais il suit pour une voie plus rémunératrice, et gagne d'ailleurs déjà sensiblement plus qu'elle. Iels connaissent enfin une proximité liée à leur âge, identique, et à leur études, identiques au moment de leur rencontre en Institut d'Etudes Politiques.

La seconde spécificité de ce couple est qu'il est le seul à cohabiter seulement partiellement, Thibaud vivant pour son travail fréquemment dans un logement individuel situé dans une autre ville que celle d'installation officielle. Iels ne partagent ainsi qu'un nombre restreint de journées et de repas ensemble, plus généralement les week-ends, et connaissent une grande irrégularité de ces périodes (Thibaud enchaînant les contrats de quelques semaines à un mois, et ayant des horaires variables, parfois de nuit). Or, comme l'expriment Estelle Bonnet, Beate Collet et Béatrice Maurines (2006, p. 83), « *La mise à distance de l'autre favoriserait ainsi une prise de conscience de sa vie avec l'autre et des nombreuses transactions qui la composent. Elle laisserait envisager une plus libre expression de l'individualité.* ». Des études s'interrogent ainsi sur l'effet de la cohabitation partielle, liée à la mobilité professionnelle, sur la répartition des tâches domestiques, en se demandant notamment si la mobilité de la femme ne la libérerait pas de l'état de disponibilité permanente dans laquelle elle est plongée à domicile, par la segmentation des temporalités entre vie de famille, vie professionnelle, et vie privée individuelle (Bonnet *et al.*, 2017). Ces études suggèrent également que ces séparations temporaires donnent l'occasion aux femmes de renégocier les contenus et activités alimentaires (Charrier et Déroff, 2006).

Dans ce cas, l'adaptabilité de Thibaud est probablement facilitée par la cohabitation partielle permettant le maintien d'habitudes alimentaires très différentes lorsqu'il vit seul. Ainsi, ayant participé début février 2019 à un travail de mise en image de leur alimentation, Thibaud et

Zélie font apparaître de grandes différences dans leurs pratiques individuelles quand iels vivent séparé·es⁴⁷⁵.

Un repas de Zélie, début février 2019 :



Pendant ce temps, Thibaud consomme des sandwichs ou des plats préparés les midis au travail (ici, sur la route) :



475 Thibaud : « Entre les moments où je suis avec elle, où on vit ensemble. Et les moments où je suis tout seul. On... je mange pas du tout de la même, de la même façon en fait. [...] pour tirer à très gros traits, je mange quand même un peu mieux depuis que je suis avec elle. Et euh, je cuisine plus aussi. [...] Mais je continue... je continue à manger de la viande. Et du coup... Pas souvent quand elle est là. [...] maintenant je mange de la viande surtout à l'extérieur. [...] plutôt quand je vais manger avec les collègues. Ou que je mange le midi. Parce que c'est simple. Et que c'est bon hein aussi ! » (ent. 1, individuel).

Dans une vidéo, Thibaud décrit ironiquement le repas du midi qu'il prend à son travail, un « *super sachet de riz prêt en deux minutes Oncle Benz, tomates et huile d'olive !* », décrivant ensuite le peu d'équipement de cuisine dont il dispose (un lavabo de salle de bain, une machine à café et un micro-ondes). Il mange alors souvent les midis devant son ordinateur, des plats préparés qu'il achète en avance pour la semaine, ou des gâteaux industriels. Globalement, il accorde du temps et de l'intérêt à l'alimentation quand il vit avec Zélie, mais beaucoup moins quand il vit seul :

Thibaud : quand je fais la cuisine tout seul, je sais pas je me fais des pâtes quoi et... d'ailleurs je grossis, quand je suis tout seul. Et après je re-maigris quand... Zélie revient. Parce qu'en plus je fais, enfin je travaille beaucoup de nuit donc... j'ai pas une hygiène de vie très bonne et... Genre là j'ai, j'ai pas mal grossi [...] Entre quand je suis tout seul et quand je suis avec elle, j'achète beaucoup plus de légumes, c'est sûr. J'en achète aussi quand je suis tout seul mais... mais comme j'ai moins tendance à me faire à bouffer, à me faire chier pour faire à bouffer, je... j'en achète moins. (ent. 1, individuel)

Il est notamment particulièrement déstructuré en matière d'horaires des repas quand il travaille et vit seul, alors qu'il respecte relativement les horaires traditionnels avec Zélie :

Thibaud : Depuis que j'ai commencé à travailler j'ai un rythme un peu bizarre. Parce que du coup comme je suis beaucoup en matinale je me lève à deux heures du matin. [...] faut que j'ai la force de tenir huit heures, au boulot. Donc je mange en fait une sorte de petit déj' quoi. Et j'emporte un truc en général, genre des amandes ou un truc comme ça. Pour essayer de tenir la matinée. Mais en même temps de pas trop bouffer. Parce que c'est ça qui fait grossir. C'est de bouffer alors que t'es sensé être en train de dormir quoi. Quand je rentre je bouffe. Je fais ma sieste. Je re-bouffe. Et enfin ! (pouffe) Et en fait je bouffe un peu tout le temps quoi et c'est... [...] ça me fait prendre des mauvaises habitudes. (ent. 1, individuel)

Ainsi, ces deux couples dans lesquels l'homme prend non seulement en charge une part sensible du travail alimentaire, mais encore fait preuve d'une assez grande adaptabilité vis-à-vis de l'alimentation de sa partenaire, qui voit elle assez peu changer ses consommations alimentaires avec la mise en cohabitation, sont caractérisés par de l'homogamie voire de l'hypogamie de la femme, ainsi que par des configurations d'installation assez spécifiques, l'une offrant à la femme propriétaire du logement (Hanna) un sensible avantage dans le contrôle de la sphère domestique, l'autre un clivage entre période de vie à deux et période seule.
